



Rapport de gestion

Pour l'exercice 2018

RAPPORT DE GESTION
POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2018
DATÉ DU 6 FÉVRIER 2019

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2017, avec le trimestre clos le 30 septembre 2018 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2017. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits sont distribués par l'entremise d'un réseau multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières qui comprend notamment la Financière Liberté 55^{MC} et Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine.

Aux États-Unis, Great-West Financial® est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, de même que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et leurs filiales.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2018.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital et des réductions de coûts et des économies prévues. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « bénéfice net ajusté », « rendement des capitaux propres ajusté », « bénéfice net des activités principales », « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, le cas échéant.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts :					
Montants présentés dans les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	9 045 \$	10 337 \$	8 494 \$	35 461 \$	33 902 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits individuels	4 705	3 833	5 357	16 668	17 037
Produits collectifs	1 641	1 790	2 009	7 807	7 848
Primes et dépôts présentés dans les états financiers	15 391	15 960	15 860	59 936	58 787
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) ⁽¹⁾	802	744	720	3 068	2 827
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾	21 390	17 878	16 065	76 258	61 490
Total des primes et dépôts⁽¹⁾⁽²⁾	37 583	34 582	32 645	139 262	123 104
Honoraires et autres produits⁽²⁾	1 420	1 483	1 439	5 819	5 608
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net	8 496	7 653	7 618	31 566	30 387
Bénéfice					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	710 \$	689 \$	392 \$	2 961 \$	2 149 \$
Ajustements ⁽⁶⁾	—	56	342	56	498
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁶⁾	710	745	734	3 017	2 647
Par action ordinaire					
Bénéfice de base	0,719	0,697	0,397	2,996	2,173
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁶⁾	0,719	0,754	0,742	3,052	2,676
Dividendes versés	0,389	0,389	0,367	1,556	1,468
Valeur comptable	22,08	21,25	20,11		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽³⁾					
Bénéfice net	14,0 %	12,8 %	10,9 %		
Bénéfice net ajusté ⁽⁶⁾	14,3 %	14,7 %	13,4 %		
Total de l'actif selon les états financiers	427 689 \$	429 082 \$	419 838 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽⁴⁾	281 664	293 766	278 954		
Total de l'actif géré⁽⁴⁾	709 353	722 848	698 792		
Autres actifs administrés ⁽⁵⁾	689 520	718 410	651 121		
Total de l'actif administré	1 398 873 \$	1 441 258 \$	1 349 913 \$		
Total des capitaux propres	27 398 \$	26 624 \$	25 536 \$		

⁽¹⁾ En plus des primes et dépôts présentés dans les états financiers, la compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non conforme aux normes IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

⁽³⁾ Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires est présenté en détail à la rubrique Méthode de répartition du capital.

⁽⁴⁾ Le total de l'actif géré (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement.

(5) Les autres actifs administrés (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

(6) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures financières du bénéfice non conformes aux normes IFRS. En 2018, les ajustements correspondaient aux coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni (se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018). Les ajustements ci-dessous ont été apportés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

		Secteur			Incidence sur le bénéfice par action	Note correspondante dans les états financiers annuels	
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne			Total
Ajustements en 2017 :							
T1	Coûts de restructuration	— \$	11 \$	17 \$	28 \$	0,029 \$	s.o.
T2	Coûts de restructuration	126	—	1	127	0,128	note 5
T3	Coûts de restructuration	—	—	1	1	0,002	s.o.
T4	Coûts de restructuration	—	—	4	4	0,004	s.o.
T4	Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	—	122	—	122	0,124	note 4
T4	Incidence de la réforme fiscale américaine	19	251	(54)	216	0,218	note 27
Total des ajustements au T4 de 2017		19	373	(50)	342	0,345	
Total des ajustements en 2017		145 \$	384 \$	(31) \$	498 \$	0,503 \$	

POINTS SAILLANTS DE 2018 POUR LIFECO

Performance financière

- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 140 % qu'affichait la Great-West, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2018. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF).
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 2 961 M\$, comparativement à 2 149 M\$ pour l'exercice précédent. En 2018, le bénéfice net a subi l'incidence des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni. En 2017, le bénéfice net a subi l'incidence des coûts de restructuration de 160 M\$, d'une charge nette de 216 M\$ découlant de l'incidence de la réforme fiscale américaine et d'une charge nette de 122 M\$ à la cession d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay), y compris la réduction de valeur sans effet sur la trésorerie d'une immobilisation incorporelle connexe au sein de l'exploitation américaine.
- Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté s'est établi à 3 017 M\$, une hausse de 370 M\$, ou 14 %, par rapport au bénéfice net ajusté de 2017, qui était de 2 647 M\$, ce qui reflète une solide performance pour tous les secteurs de la compagnie. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net ajusté de Lifeco tient compte de l'incidence favorable nette de 60 M\$ des activités de refinancement conclues par l'exploitation américaine au deuxième trimestre de 2018. Les résultats du troisième trimestre de 2017 comprennent une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017.
- En 2018, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 %, pour se chiffrer à 0,389 \$ par action.
- En 2018, Lifeco a été active sur les marchés financiers en effectuant des rachats et des émissions, lesquels ont donné lieu à des émissions nettes de débentures de 415 M\$, en réaction notamment à la réforme fiscale américaine mise en œuvre à la fin de 2017. En raison de ces émissions nettes de débentures, les charges financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont élevées à 221 M\$, comparativement à 300 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au 31 décembre 2018, le ratio de levier financier de la compagnie était de 27,1 %, comme à l'exercice précédent, ce qui procure une flexibilité financière qui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Faits saillants stratégiques

- Au sein de l'exploitation canadienne, dans le cadre de son programme de transformation de l'exploitation, la compagnie a réalisé des réductions annualisées des charges de 209 M\$ avant impôt, un montant supérieur à la cible de 200 M\$. Tout au long de 2018, l'exploitation canadienne a continué de mettre l'accent sur la satisfaction des besoins des clients en leur offrant des produits et des services novateurs qui sont pertinents à toutes les étapes de la vie, ce qui a entraîné une hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires. La compagnie a annoncé qu'Indigo Books & Music Inc. (Indigo) sera le premier employeur national à faire l'essai du Programme d'épargne visant les dettes d'études de la compagnie, le premier en son genre au Canada. Par ailleurs, les investissements stratégiques dans de nouveaux laboratoires numériques axés sur l'amélioration des produits et des processus ont donné des résultats impressionnants. En 2018, la compagnie a obtenu un franc succès en lançant SimplementProtégé, une nouvelle application Web pour les titulaires de polices d'assurance-vie temporaire simplifiée, ce qui a facilité l'émission de polices temporaires admissibles.
- Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie continue de mettre l'accent sur les marchés des régimes de retraite à cotisations définies et de la gestion d'actifs. Ainsi, le 24 janvier 2019, la compagnie a annoncé qu'elle vendait presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life), par voie d'une convention de réassurance. La compagnie estime que la transaction se traduira par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), exclusion faite de charges non récurrentes, mais incluant la commission de réassurance, et qu'elle devrait donner lieu à une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). L'apport de ces activités au bénéfice net de la compagnie se chiffre à 138 M\$ (108 M\$ US) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La transaction devrait être conclue dans le premier semestre de 2019 et la compagnie prévoit comptabiliser une perte liée à cette transaction.

Empower Retirement a conservé sa deuxième position au sein du marché américain des services de tenue de dossiers en matière de régimes à cotisations définies, en fonction du nombre de participants. Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté de 6 %, passant de 8,3 millions au 31 décembre 2017 à 8,8 millions au 31 décembre 2018, et les ventes ont augmenté de 29 % par rapport à 2017. Au cours de l'exercice, Empower Retirement a lancé une nouvelle plateforme Web nommée « My Total Retirement » afin de fournir à ses utilisateurs une solution entièrement intégrée offrant des conseils en matière de retraite. Putnam a remporté le prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement. L'entreprise a également continué de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents, 87 % des actifs de ses fonds ayant affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper pour la période de trois ans se terminant le 31 décembre 2018.

- En Europe, la compagnie a été active sur le marché des fusions et acquisitions. Le 2 janvier 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue The Canada Life Group (U.K.) Limited, a conclu l'acquisition de Retirement Advantage, un prestataire de services financiers au Royaume-Uni. Cette acquisition a permis à la compagnie d'accroître sa portée dans un secteur d'activité existant, d'élargir son modèle d'affaires afin d'y inclure des prêts hypothécaires rechargeables et d'améliorer les systèmes. La compagnie a également annoncé la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, qui devrait être conclue au cours du second semestre de 2019. En raison de ces activités, au troisième trimestre de 2018, la compagnie a entrepris certaines initiatives de restructuration de ses activités au Royaume-Uni relativement à l'intégration de Retirement Advantage et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly. L'acquisition de Retirement Advantage et la vente de polices à Scottish Friendly permettent à la compagnie de se concentrer sur les occasions de croissance au Royaume-Uni, notamment le développement d'une gamme complète de produits sur le marché des produits de retraite de ce pays.

En 2018, la compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life. Irish Life a lancé le régime BeneFit, qui récompense les clients qui prennent des mesures pour demeurer en bonne santé, et le service « Digital Agent », une technologie qui s'appuie sur Skype Entreprise et qui s'adresse aux employés des principales entreprises clientes. Au troisième trimestre de 2018, la compagnie a acquis une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd. (Ireland) (Invesco), une société indépendante de services-conseils financiers. Il va de soi qu'à titre de gestionnaire de régimes de retraite d'entreprises, Invesco a trouvé sa place au sein des activités de régime de retraite collectif d'Irish Life.

Perspectives pour 2019

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur la satisfaction des besoins diversifiés et changeants de ses clients et de ses conseillers tout en composant avec l'évolution rapide des changements et des conditions économiques complexes. La compagnie effectuera des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires. La compagnie continuera de revoir ses activités et ses produits et d'évaluer les occasions en matière de déploiement de capitaux qui se manifestent sur le marché afin de renforcer et d'élargir les activités existantes et de saisir les occasions de croissance qui se présenteront. En 2019, la compagnie demeurera concentrée sur les modifications réglementaires futures, y compris la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 et qui aura une incidence sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. Afin de se conformer aux exigences de la nouvelle norme, la compagnie investira dans la mise à jour des processus et des systèmes complexes connexes tout au long de la période de mise en œuvre.
- Au sein de l'exploitation canadienne, dans le cadre de son programme de transformation de l'exploitation, la compagnie a réalisé des réductions annualisées des charges de 209 M\$ avant impôt, un montant supérieur à la cible de 200 M\$. La compagnie continuera d'investir dans des technologies novatrices, de mettre l'accent sur des stratégies visant à augmenter sa croissance et à améliorer sa position concurrentielle et de cibler des moyens de simplifier davantage ses produits, ses activités de mise en marché, son exploitation ainsi que sa structure.
- Au sein de l'exploitation américaine, à la suite de la cession de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles prévue au premier semestre de 2019, Great-West Financial concentrera ses efforts sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur sa marque Empower Retirement. Empower Retirement devrait croître, gagner en efficacité et améliorer l'expérience client dans son ensemble grâce à l'attention continue accordée aux investissements dans l'innovation. De son côté, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'augmentation de la part de marché grâce au solide rendement des placements et à l'excellence de son service.
- Pour ce qui est de l'exploitation européenne, la compagnie prendra toutes les mesures nécessaires pour gérer les répercussions du Brexit, dont une incertitude persistante à l'égard des marchés, et a mis en place des plans d'urgence. Cependant, les effets sur les activités de la compagnie devraient être mineurs, puisque les activités de la compagnie sont principalement exercées à l'intérieur des pays où elle a ses bureaux. La compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et capacités numériques et élargir l'éventail des produits offerts au Royaume-Uni. En Irlande, l'accent continuera d'être mis sur la diversification des activités de détail, générales et de gestion de placements et sur le renforcement de la position de chef de file de la compagnie dans ce secteur tout en maintenant le contrôle des coûts. En Allemagne, les investissements dans la mise en œuvre de technologies se poursuivront afin de favoriser l'amélioration de l'offre aux clients et l'efficacité des processus et de jeter les bases d'une meilleure capacité de croissance future. L'unité Réassurance s'appuiera sur une fondation diversifiée constituée d'une multitude de créneaux afin de poursuivre sa croissance et de continuer de répondre aux besoins des clients.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie et Irish Life, ainsi que celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est chiffré à 710 M\$, contre 392 M\$ il y a un an et 689 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,719 \$ par action ordinaire (0,719 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 0,397 \$ par action ordinaire (0,396 \$ après dilution) il y a un an et à 0,697 \$ par action ordinaire (0,697 \$ après dilution) au trimestre précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, de la charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration qui ont totalisé 342 M\$, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 s'est chiffré à 734 M\$, ou 0,742 \$ par action ordinaire.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 961 M\$ contre 2 149 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,996 \$ par action ordinaire (2,994 \$ après dilution) pour 2018, comparativement à 2,173 \$ par action ordinaire (2,170 \$ après dilution) il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tient compte des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni. Le bénéfice net de 2017 tenait compte d'ajustements de 498 M\$ liés à l'incidence de la réforme fiscale américaine, d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est chiffré à 3 017 M\$, ou 3,052 \$ par action ordinaire (3,051 \$ après dilution), comparativement à 2 647 M\$, ou 2,676 \$ par action ordinaire (2,672 \$ après dilution) il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tenait compte du refinancement de l'exploitation américaine au deuxième trimestre de 2018, qui a eu une incidence nette positive de 60 M\$, ce qui a donné lieu à une augmentation du bénéfice par action ordinaire de 0,061 \$. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprenait une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice par action ordinaire.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018 ⁽²⁾	31 déc. 2017 ⁽³⁾
Exploitation canadienne					
Client individuel	171 \$	165 \$	162 \$	685 \$	589 \$
Client collectif	144	150	193	630	641
Exploitation générale canadienne ⁽¹⁾	(5)	—	(17)	(40)	(156)
	310	315	338	1 275	1 074
Exploitation américaine					
Services financiers	84	121	80	397	357
Gestion d’actifs	(29)	(8)	(5)	(61)	(21)
Exploitation générale américaine ⁽¹⁾⁽²⁾	—	—	(373)	52	(386)
	55	113	(298)	388	(50)
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	271	240	250	1 036	947
Réassurance ⁽³⁾	89	87	67	377	190
Exploitation générale européenne ⁽¹⁾	(11)	(64)	41	(102)	15
	349	263	358	1 311	1 152
Exploitation générale de Lifeco	(4)	(2)	(6)	(13)	(27)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	710 \$	689 \$	392 \$	2 961 \$	2 149 \$
Ajustements⁽¹⁾					
Coûts de restructuration	—	56	4	56	160
Charge nette à la vente d’un placement en titres de participation	—	—	122	—	122
Incidence de la réforme fiscale américaine	—	—	216	—	216
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires	710 \$	745 \$	734 \$	3 017 \$	2 647 \$

⁽¹⁾ Les unités Exploitation générale canadienne, Exploitation générale européenne et Exploitation générale américaine tiennent compte d’ajustements du bénéfice net.

⁽²⁾ Le bénéfice net de l’exploitation générale américaine pour le deuxième trimestre de 2018 tenait compte du refinancement de l’exploitation américaine, facteur ayant eu une incidence nette positive de 60 M\$.

⁽³⁾ Le bénéfice net du secteur Réassurance pour le troisième trimestre de 2017 comprend une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l’Atlantique en 2017.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d’exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d’intérêt

En 2018, les taux d’intérêt ont augmenté dans la plupart des pays où la compagnie exerce ses activités. La fluctuation nette des taux d’intérêt n’a pas eu d’incidence sur l’étendue des scénarios de taux d’intérêt pris en compte dans le cadre du processus d’évaluation et n’a pas eu d’incidence significative sur le bénéfice net. La fluctuation nette des taux d’intérêt au cours du trimestre et depuis le début de l’exercice n’a pas eu d’incidence significative sur le ratio du TSAV de la Great-West.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d’intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu’elle effectue l’appariement des flux de trésorerie de l’actif et du passif. Par conséquent, l’incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d’assurance comptabilisées par le biais du résultat net est pour l’essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d’assurance.

La sensibilité de la compagnie aux fluctuations des taux d’intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2018 ont surtout diminué par rapport à la période correspondante de 2017 et affichaient une baisse à la fin du trimestre par rapport au 30 septembre 2018. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la moyenne des niveaux des marchés boursiers a surtout augmenté par rapport à la période correspondante de 2017.

Par rapport aux prévisions de la compagnie, la fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés ont eu une incidence défavorable de 50 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2018 et de 47 M\$ depuis le début de l'exercice 2018 (incidence favorable de 4 M\$ et de 13 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017), qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la compagnie et au coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la compagnie. En outre, les placements en capitaux de lancement détenus par l'unité Gestion d'actifs et l'exploitation générale canadienne, principalement, ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de 14 M\$ et de 4 M\$ au quatrième trimestre de 2018 et depuis le début de l'exercice 2018, respectivement (incidence favorable de 7 M\$ et de 26 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2017). Par ailleurs, le repli des marchés boursiers a eu une incidence défavorable de 8 M\$ sur le bénéfice net du quatrième trimestre de 2018 (7 M\$ depuis le début de l'exercice), en raison de la révision des hypothèses actuarielles au sein de l'exploitation canadienne et de l'accroissement de la réserve au titre des rentes au sein de l'exploitation américaine, facteurs partiellement contrebalancés par un élément fiscal favorable au sein de l'exploitation européenne.

Par rapport au quatrième trimestre de 2017, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2018 a diminué de 6 % au Canada (indice S&P/TSX), de 7 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 12 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) tandis qu'elle a augmenté de 3 % aux États-Unis (indice S&P 500). À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des baisses de 11 % au Canada, de 14 % aux États-Unis, de 10 % au Royaume-Uni et de 12 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 septembre 2018.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, le taux de change moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2017. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 (45 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2018 au 31 décembre 2018, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros a augmenté. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 632 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (profits nets latents de 723 M\$ depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Variation des charges pour pertes de crédit futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance			Variation des charges pour pertes de crédit futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance		
	(Charges) reprises de perte de valeur		Total	(Charges) reprises de perte de valeur		Total
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018		
Exploitation canadienne	— \$	(1) \$	(1) \$	— \$	(4) \$	(4) \$
Exploitation américaine	(2)	(2)	(4)	1	(4)	(3)
Exploitation européenne	—	(12)	(12)	2	(32)	(30)
Total	(2) \$	(15) \$	(17) \$	3 \$	(40) \$	(37) \$
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017		
Total	(1) \$	7 \$	6 \$	(3) \$	7 \$	4 \$

Au quatrième trimestre de 2018, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2017). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie, principalement attribuable aux baisses de notations de diverses obligations de sociétés faisant partie de ce portefeuille, a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 15 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre (incidence favorable de 7 M\$ au quatrième trimestre de 2017).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 3 M\$ en 2017). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 40 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (incidence favorable de 7 M\$ en 2017), et comprend un montant de 16 M\$ relatif aux baisses des notations accordées aux prêts hypothécaires liés à certains commerces de détail au Royaume-Uni au troisième trimestre de 2018.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a révisé un certain nombre d'hypothèses actuarielles, ce qui a eu une incidence positive de 83 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 35 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 203 M\$ pour le trimestre précédent. Pour l'exploitation européenne, le raffinement de la modélisation et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes ont eu une incidence positive de 46 M\$ sur le bénéfice net, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et des hypothèses économiques a eu une incidence positive de 33 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation américaine, la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices a eu une incidence positive de 4 M\$ sur le bénéfice net, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses économiques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la révision des hypothèses actuarielles a eu une incidence positive de 616 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 243 M\$ pour l'exercice 2017. En 2018, la révision continue des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes a eu une incidence positive sur le bénéfice net. En 2017, le bénéfice net a subi l'incidence négative de la révision des hypothèses au titre de l'impôt en raison de la réforme fiscale américaine et de la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Le total des primes et dépôts (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Client individuel	2 862 \$	2 419 \$	2 809 \$	10 461 \$	10 880 \$
Client collectif ⁽¹⁾	3 776	3 850	4 026	15 837	15 620
	6 638	6 269	6 835	26 298	26 500
Exploitation américaine					
Services financiers	3 105	3 230	3 134	12 627	12 950
Gestion d'actifs	17 483	14 128	11 016	59 848	45 499
	20 588	17 358	14 150	72 475	58 449
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	6 485	7 848	8 665	26 985	25 426
Réassurance	3 872	3 107	2 995	13 504	12 729
	10 357	10 955	11 660	40 489	38 155
Total des primes et dépôts⁽¹⁾	37 583 \$	34 582 \$	32 645 \$	139 262 \$	123 104 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	3 447 \$	2 877 \$	3 772 \$	13 186 \$	13 608 \$
Exploitation américaine	32 080	24 284	19 162	105 948	81 621
Exploitation européenne – Assurance et rentes	5 972	7 235	7 325	24 481	21 938
Total des souscriptions	41 499 \$	34 396 \$	30 259 \$	143 615 \$	117 167 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 653 \$	1 598 \$	1 537 \$	6 377 \$	6 143 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances	—	(4)	(6)	(4)	(7)
Profits nets réalisés	13	15	66	113	127
Produits tirés des placements – réguliers	1 666	1 609	1 597	6 486	6 263
Frais de placement	(34)	(31)	(33)	(128)	(122)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 632	1 578	1 564	6 358	6 141
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(398)	(1 371)	1 415	(3 606)	1 466
Produits nets tirés des placements	1 234 \$	207 \$	2 979 \$	2 752 \$	7 607 \$

Au quatrième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 1 745 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2018 se sont soldées par une diminution de 398 M\$, comparativement à une augmentation de 1 415 M\$ au quatrième trimestre de 2017. Au quatrième trimestre de 2018, la diminution nette des justes valeurs est essentiellement attribuable au repli des marchés boursiers au Canada, facteur contrebalancé en partie par une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. L'augmentation nette des justes valeurs au quatrième trimestre de 2017 découle principalement de la baisse des rendements des obligations à long terme au Canada et de la baisse du rendement des obligations au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 68 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance générale des placements de portefeuille ainsi qu'à l'incidence de la fluctuation des devises, alors que le dollar américain, la livre sterling et l'euro se sont raffermis par rapport au dollar canadien, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des profits nets réalisés surtout attribuable aux remboursements anticipés de prêts hypothécaires, qui ont été moins nombreux que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 13 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont diminué de 4 855 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2018 se sont soldées par une diminution de 3 606 M\$, comparativement à une augmentation de 1 466 M\$ pour l'exercice 2017. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une hausse des rendements des obligations dans toutes les régions et au repli des marchés boursiers au Canada en 2018, comparativement à une variation des rendements des obligations qui a évolué dans des sens divers et à une remontée des marchés boursiers au Canada en 2017.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 217 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par une croissance globale des placements du portefeuille ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises, alors que la livre sterling et l'euro se sont raffermis par rapport au dollar canadien. Les profits nets réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à des profits de 30 M\$ pour l'exercice précédent. Les profits nets réalisés comprennent également les profits réalisés découlant du refinancement de l'exploitation américaine effectué au cours du deuxième trimestre de 2018.

Au quatrième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 1 027 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution nette des justes valeurs de 398 M\$ au quatrième trimestre de 2018, lesquelles se chiffraient à 1 371 M\$ au trimestre précédent. La variation nette de la juste valeur est principalement attribuable au repli des marchés boursiers au Canada, facteur contrebalancé en partie par une baisse des rendements des obligations dans toutes les régions au cours du quatrième trimestre de 2018, comparativement à une hausse des rendements des obligations au troisième trimestre de 2018.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ce qui a entraîné des reclassements de certains produits et de certaines charges. Les chiffres correspondants pour les honoraires et autres produits ont été reclassés afin de refléter la nouvelle présentation, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres ⁽¹⁾	378 \$	389 \$	387 \$	1 540 \$	1 493 \$
Contrats SAS ⁽¹⁾	50	48	49	196	191
	428	437	436	1 736	1 684
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres ⁽¹⁾	644	673	635	2 603	2 538
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	348	373	368	1 480	1 386
Total des honoraires et autres produits⁽¹⁾	1 420 \$	1 483 \$	1 439 \$	5 819 \$	5 608 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	2 272 \$	2 305 \$	2 319 \$	9 324 \$	9 373 \$
Exploitation américaine	1 172	1 266	1 156	4 592	4 228
Exploitation européenne	5 052	4 082	4 143	17 650	16 786
Total	8 496 \$	7 653 \$	7 618 \$	31 566 \$	30 387 \$

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 8,5 G\$, soit une augmentation de 0,9 G\$ par rapport à la période correspondante de 2017, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes et des ententes restructurées en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 31,6 G\$, soit une augmentation de 1,2 G\$ par rapport à l'exercice 2017, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes et des ententes restructurées en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et à l'incidence des fluctuations des devises en Europe, ainsi que de la hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein d'Empower Retirement et des Marchés de l'Individuelle pour l'exploitation américaine.

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾
Charges d'exploitation et frais administratifs ⁽¹⁾	1 311 \$	1 244 \$	1 237 \$	5 033 \$	4 705 \$
Commissions ⁽¹⁾	673	611	646	2 474	2 647
Taxes sur les primes	128	122	115	495	463
Charges financières	70	69	74	221	300
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	59	54	29	212	168
Charges de restructuration	—	67	5	67	259
Total	2 241 \$	2 167 \$	2 106 \$	8 502 \$	8 542 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, les autres prestations et charges ont augmenté de 135 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, pour se chiffrer à 2 241 M\$, essentiellement en raison d'une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs attribuable à une hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires, laquelle découle des investissements dans la technologie et dans l'innovation visant à améliorer l'expérience client dans toutes les régions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les autres prestations et charges ont diminué de 40 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 502 M\$, essentiellement en raison d'une baisse des charges de restructuration au sein de l'exploitation canadienne et de la baisse des commissions qui découle d'une diminution des souscriptions et de la composition des souscriptions au sein de l'exploitation canadienne. La diminution a été contrebalancée en partie par une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs attribuable à la hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires dont il a été question pour expliquer les résultats du trimestre.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, les autres prestations et charges ont augmenté de 74 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs liée à l'exploitation canadienne, qui découle d'une hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires, et en raison de la hausse des commissions, attribuable à l'augmentation des souscriptions au sein de l'exploitation canadienne. Les résultats pour le troisième trimestre de 2018 comprennent des charges de restructuration de 67 M\$ avant impôt (56 M\$ après impôt) liées aux activités de la compagnie au Royaume-Uni.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2018, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 6 %, en baisse comparativement à 30 % au quatrième trimestre de 2017. Le 22 décembre 2017, la Tax Reconciliation Act a été quasi adoptée après avoir été signée par le président des États-Unis. Cette loi, qui a prise d'effet, de façon générale, pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, se traduit par d'importantes réformes fiscales aux États-Unis et par une révision de l'Internal Revenue Code en réduisant notamment le taux d'imposition fédéral des sociétés, pour le faire passer de 35 % à 21 %, et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales. En raison de ces changements, la compagnie a réévalué certains soldes d'impôt différé et certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et elle a révisé certaines provisions au titre des charges. Ces éléments ont donné lieu à une charge nette de 216 M\$ imputée au bénéfice net qui a fait augmenter le taux d'imposition effectif de la compagnie pour le quatrième trimestre de 2017 de 21 points. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, le taux d'imposition effectif de la compagnie s'est établi à 9 % pour le quatrième trimestre de 2017. Les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence favorable sur le taux d'imposition effectif de 6 % au quatrième trimestre de 2018.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 11 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 15 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, le taux d'imposition effectif de la compagnie s'est établi à 11 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un taux comparable à celui enregistré pour 2018.

Au quatrième trimestre de 2018, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 6 %, une diminution par rapport au taux de 13 % enregistré au troisième trimestre de 2018, ce qui s'explique principalement par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	31 décembre 2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	75 647 \$	47 500 \$	54 334 \$	177 481 \$
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	897	897
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 516	2 130	2 878	10 524
Autres actifs	3 110	4 495	18 336	25 941
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	76 633	31 816	101 078	209 527
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	—	—	3 319	3 319
Total de l'actif	160 906	85 941	180 842	427 689
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 214	235 075	40 375	281 664
Total de l'actif géré	167 120	321 016	221 217	709 353
Autres actifs administrés	13 615	630 881	45 024	689 520
Total de l'actif administré	180 735 \$	951 897 \$	266 241 \$	1 398 873 \$

	31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$
Actifs détenus en vue de la vente	—	169	—	169
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 447	1 975	2 489	9 911
Autres actifs	2 804	3 618	18 044	24 466
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
Total de l'actif	161 760	84 063	174 015	419 838
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 810	232 623	39 521	278 954
Total de l'actif géré	168 570	316 686	213 536	698 792
Autres actifs administrés	11 580	597 596	41 945	651 121
Total de l'actif administré	180 150 \$	914 282 \$	255 481 \$	1 349 913 \$

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif administré avait augmenté de 49,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 1,4 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence de la fluctuation des devises et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la fluctuation des marchés. L'augmentation de 2,0 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation canadienne est principalement attribuable à l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners (EverWest), une société américaine de services-conseils en immobilier, facteur partiellement contrebalancé par la transition d'actifs immobiliers gérés par Conseillers immobiliers GWL vers British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC) au premier trimestre de 2018. L'augmentation de 3,1 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation européenne est principalement attribuable à l'acquisition d'Invesco au troisième trimestre de 2018, qui incluait 4,3 G\$ d'autres actifs administrés.

Les actifs détenus en vue de la vente de 897 M\$ et les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente de 3 319 M\$ au 31 décembre 2018 concernent la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, qui devrait se conclure au second semestre de 2019. Pour obtenir de plus amples informations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

31 décembre 2018					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	21 091 \$	5 291 \$	22 405 \$	48 787 \$	28 %
Obligations de sociétés et autres obligations	26 174	28 266	21 635	76 075	43
Total partiel des obligations	47 265	33 557	44 040	124 862	71
Prêts hypothécaires	14 039	6 440	4 535	25 014	14
Actions	8 724	187	379	9 290	5
Immeubles de placement	2 330	7	2 881	5 218	3
Total partiel des placements de portefeuille	72 358	40 191	51 835	164 384	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455	1 330	2 383	4 168	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 834	5 979	116	8 929	5
Total de l'actif investi	75 647 \$	47 500 \$	54 334 \$	177 481 \$	100 %

31 décembre 2017					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	22 600 \$	5 848 \$	21 449 \$	49 897 \$	30 %
Obligations de sociétés et autres obligations	23 704	26 342	20 261	70 307	42
Total partiel des obligations	46 304	32 190	41 710	120 204	72
Prêts hypothécaires	13 142	5 447	3 596	22 185	13
Actions	8 324	112	428	8 864	5
Immeubles de placement	1 960	5	2 886	4 851	3
Total partiel des placements de portefeuille	69 730	37 754	48 620	156 104	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	701	1 017	1 833	3 551	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 679	5 492	109	8 280	5
Total de l'actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$	100 %

Au 31 décembre 2018, l'actif investi totalisait 177,5 G\$, soit une augmentation de 9,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2017. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable aux activités normales ainsi qu'à l'incidence de la fluctuation des devises. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2018, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 124,9 G\$, soit 71 % de l'actif investi, contre 120,2 G\$, ou 72 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 79 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
AAA	23 558 \$	19 %	24 889 \$	21 %
AA	33 793	27	32 405	27
A	41 008	33	40 328	33
BBB	25 553	20	21 449	18
BB ou inférieure	950	1	1 133	1
Total	124 862 \$	100 %	120 204 \$	100 %

Au 31 décembre 2018, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,0 G\$, soit 0,8 % du portefeuille d'obligations, contre 1,1 G\$, ou 0,9 % du portefeuille d'obligations au 31 décembre 2017.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Avec l'acquisition de Retirement Advantage au sein de l'exploitation européenne, la compagnie a acquis un portefeuille de prêts hypothécaires rechargeables. Ces prêts hypothécaires sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée. La compagnie continuera de monter des prêts hypothécaires rechargeables par l'intermédiaire de Retirement Advantage.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	31 décembre 2018				31 décembre 2017	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	610 \$	1 494 \$	2 104 \$	8 %	2 139 \$	10 %
Résidences multifamiliales	3 920	3 697	7 617	31	6 766	30
Prêts hypothécaires rechargeables	—	813	813	3	—	—
Biens commerciaux	302	14 178	14 480	58	13 280	60
Total	4 832 \$	20 182 \$	25 014 \$	100 %	22 185 \$	100 %

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 25,0 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018, comparativement à 22,2 G\$, ou 13 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,8 G\$, soit 19 % du portefeuille de prêts hypothécaires. L'augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux prêts hypothécaires rechargeables acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage, au nombre net de montages de prêts hypothécaires commerciaux et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar américain s'étant raffermi par rapport au dollar canadien. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables était de 23 %.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 616 \$	656 \$	1 341 \$	5 613 \$	3 185 \$	628 \$	1 337 \$	5 150 \$
Immeubles de bureaux	1 795	1 043	614	3 452	1 862	888	658	3 408
Bâtiments industriels	1 418	1 859	800	4 077	1 411	1 322	855	3 588
Autres	394	448	496	1 338	382	419	333	1 134
Total	7 223 \$	4 006 \$	3 251 \$	14 480 \$	6 840 \$	3 257 \$	3 183 \$	13 280 \$

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
Ontario	1 055 \$	51 %	1 054 \$	49 %
Québec	445	21	458	22
Alberta	126	6	135	6
Colombie-Britannique	112	5	120	6
Terre-Neuve	108	5	112	5
Saskatchewan	90	4	94	5
Nouvelle-Écosse	62	3	63	3
Nouveau-Brunswick	54	3	50	2
Manitoba	47	2	49	2
Autres	5	—	4	—
Total	2 104 \$	100 %	2 139 \$	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 577 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 25 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 décembre 2018 (21 ans au 31 décembre 2017).

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 14,5 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2018, comparativement à 13,7 G\$, ou 8 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,4 G\$ des actions cotées en bourse est principalement attribuable aux achats effectués au sein de l'exploitation canadienne, contrebalancés en partie par le repli des marchés boursiers au Canada. L'augmentation de 0,4 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les achats effectués au sein de l'exploitation canadienne.

Portefeuille de participations

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	8 873 \$	61 %	8 465 \$	62 %
Actions non cotées en bourse	417	3	399	3
Total partiel	9 290	64	8 864	65
Immeubles de placement	5 218	36	4 851	35
Total	14 508 \$	100 %	13 715 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	1 015 \$	— \$	673 \$	1 688 \$	872 \$	— \$	635 \$	1 507 \$
Bâtiments industriels	363	—	783	1 146	340	—	676	1 016
Commerces de détail	210	—	1 045	1 255	222	—	1 167	1 389
Autres	742	7	380	1 129	526	5	408	939
Total	2 330 \$	7 \$	2 881 \$	5 218 \$	1 960 \$	5 \$	2 886 \$	4 851 \$

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	164 \$	15 \$	(1) \$	178 \$	213 \$	20 \$	— \$	233 \$
Disponibles à la vente	31	1	(2)	30	16	2	(1)	17
Prêts et créances	48	—	(20)	28	81	—	(40)	41
Total	243 \$	16 \$	(23) \$	236 \$	310 \$	22 \$	(41) \$	291 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 243 M\$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018, comparativement à 310 M\$, ou 0,2 %, au 31 décembre 2017, soit une diminution nette de 67 M\$. La diminution du montant des placements ayant subi une perte de valeur s'explique principalement par des cessions et des remboursements.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 16 M\$ au 31 décembre 2018, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La provision pour perte de valeur s'établissait à 23 M\$ au 31 décembre 2018, contre 41 M\$ au 31 décembre 2017. La diminution tient principalement à la cession de prêts hypothécaires dépréciés au Royaume-Uni. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables.

Au 31 décembre 2018, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 595 M\$, comparativement à 2 891 M\$ au 31 décembre 2017, soit une diminution de 296 M\$ principalement attribuable à l'incidence des modifications des bases actuarielles, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises, aux modifications apportées aux notations et à l'acquisition de Retirement Advantage.

Les charges pour perte de valeur de 23 M\$ (41 M\$ au 31 décembre 2017) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 595 M\$ (2 891 M\$ au 31 décembre 2017) représentaient au total 1,7 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2018 (2,0 % au 31 décembre 2017).

Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 décembre 2018							31 décembre 2017
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Prêts hypothécaires rechargeables	Autres	Total	Total
Prêts hypothécaires	444 \$	1 647 \$	615 \$	890 \$	813 \$	516 \$	4 925 \$	3 921 \$
Immeubles de placement	—	1 026	669	783	—	372	2 850	2 852
Total	444 \$	2 673 \$	1 284 \$	1 673 \$	813 \$	888 \$	7 775 \$	6 773 \$

Au 31 décembre 2018, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 7,8 G\$ (6,8 G\$ au 31 décembre 2017), ce qui représentait 4,4 % de l'actif investi. Cette augmentation de 1,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2017 est principalement attribuable à l'ajout de prêts hypothécaires rechargeables à la suite de l'acquisition de Retirement Advantage et à l'incidence des fluctuations des devises qui s'explique par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar canadien. La partie de ce portefeuille concentrée dans le centre de Londres avait une valeur de 2,3 G\$ (2,1 G\$ au 31 décembre 2017), soit 1,3 % de l'actif investi, tandis que les placements détenus dans les autres régions du Royaume-Uni s'élevaient à 5,5 G\$ (4,7 G\$ au 31 décembre 2017), soit 3,1 % de l'actif investi. Ce portefeuille est bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 34 % dans les commerces de détail, 33 % dans les immeubles industriels et autres, 17 % dans les immeubles de bureaux, 10 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 6 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 46 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 33 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 21 % lié à l'épicerie. Au 31 décembre 2018, le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires était de 51 %, et le ratio de couverture du service de la dette moyen pondéré était de 2,5. Au 31 décembre 2018, la durée moyenne pondérée des prêts hypothécaires et des contrats de location des biens immobiliers était de plus de 11 ans.

Au troisième trimestre de 2018, quatre immeubles de placement de la compagnie au Royaume-Uni ont subi l'incidence des difficultés financières de certains commerces de détail du Royaume-Uni qui occupaient des biens immobiliers de la compagnie. Pour ces quatre immeubles, une diminution des flux de trésorerie attendus des immeubles a donné lieu à une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 38 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2018. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2018, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 113 M\$ (77 M\$ au 31 décembre 2017) et un montant de 691 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (437 M\$ au 31 décembre 2017). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en raison de la hausse des actifs dérivés, qui est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains. En 2018, les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en raison de la hausse des passifs dérivés, essentiellement imputable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 3,0 G\$, pour se chiffrer à 19,6 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur valeurs adossées à des créances hypothécaires dont le règlement reste à venir (les « titres à déterminer »), ainsi que des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits au 31 décembre 2018, a augmenté pour s'établir à 417 M\$, comparativement à 384 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2018	2017
Goodwill	6 548 \$	6 179 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 784	2 662
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 192	1 070
Total	10 524 \$	9 911 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 10 524 M\$ au 31 décembre 2018, en hausse de 613 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. Le goodwill s'est chiffré à 6 548 M\$, en hausse de 369 M\$, principalement en raison des acquisitions de Retirement Advantage et d'Invesco et de l'incidence des fluctuations des devises. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont augmenté de 122 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, tandis que les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 122 M\$, principalement en raison de l'acquisition de Retirement Advantage, des entrées de logiciels et de l'incidence des fluctuations des devises.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2018. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie. La direction a effectué un examen qualitatif supplémentaire du groupe d'unités génératrices de trésorerie Réassurance et a déterminé que le goodwill de 1 M\$ devait être radié.

Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2018	2017
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 251 \$	9 893 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance	6 126	5 045
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 202	4 647
Autres actifs	2 567	2 424
Actif d'impôt différé	981	930
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	731	706
Immobilisations corporelles	448	303
Instruments financiers dérivés	417	384
Impôt exigible	218	134
Total	25 941 \$	24 466 \$

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2018 totalisaient 25,9 G\$, soit 1,5 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2017. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 1,1 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance découlant essentiellement de l'acquisition de Retirement Advantage et par une hausse de 0,6 G\$ des primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir, partiellement contrebalancées par une baisse de 0,6 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Fonds distincts

	31 décembre	
	2018	2017
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	89 853 \$	93 465 \$
Fonds communs de placement	50 956	54 658
Obligations	42 142	42 270
Immeubles de placement	12 319	11 520
Trésorerie et autres	10 647	11 232
Prêts hypothécaires	2 746	2 610
Total partiel	208 663 \$	215 755 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	864	1 602
Total	209 527 \$	217 357 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient diminué de 7,8 G\$ au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 209,5 G\$. Cette diminution s'explique principalement par l'incidence combinée de la diminution de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 8,3 G\$, des fonds transférés aux actifs détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ en raison de la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly et des retraits nets de 1,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises de 5,5 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2018	2017
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	23 489 \$	30 828 \$
Actions de croissance	15 642	15 045
Actions – valeur	22 003	23 590
Titres à revenu fixe	46 227	35 593
Marché monétaire	185	156
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	18 463	16 585
Total partiel	126 009 \$	121 797 \$
Comptes institutionnels		
Actions	94 494 \$	103 001 \$
Titres à revenu fixe	52 586	46 799
Autres	8 575	7 357
Total partiel	155 655 \$	157 157 \$
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	281 664 \$	278 954 \$

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018, les fonds communs de placement excluent des fonds gérés de Putnam de 14,4 G\$ (13,4 G\$ au 31 décembre 2017), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2018, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 235,1 G\$, d'Irish Life, pour un montant de 38,6 G\$, et des fonds des Services d'investissement Quadrus Itée (Quadrus), pour un montant de 6,0 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 2,7 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable des fluctuations du marché et des sorties nettes de trésorerie.

PASSIF

Total du passif

	31 décembre	
	2018	2017
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	168 431 \$	161 365 \$
Passifs détenus en vue de la vente	897	—
Autres passifs du fonds général	18 117	15 580
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	209 527	217 357
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	3 319	—
Total	400 291 \$	394 302 \$

Le total du passif a augmenté de 6,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, passant ainsi à 400,3 G\$ au 31 décembre 2018.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 7,1 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, du raffermissement de la livre sterling, de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien et de l'acquisition de Retirement Advantage, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des ajustements à la juste valeur. Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 7,8 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de la diminution de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 8,3 G\$, des fonds transférés aux actifs détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ et des retraits nets de 1,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises de 5,5 G\$.

Au 31 décembre 2018, des passifs détenus en vue de la vente de 0,9 G\$ et des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ sont liés à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, laquelle devrait être conclue au cours du second semestre de 2019. Pour de plus amples informations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2018					
Obligations	23 892 \$	19 204 \$	25 324 \$	35 174 \$	103 594 \$
Prêts hypothécaires	9 918	3 845	4 993	4 511	23 267
Actions	5 465	1 916	—	191	7 572
Immeubles de placement	1 926	196	—	2 795	4 917
Autres actifs ⁽¹⁾	9 726	5 013	725	13 617	29 081
Total de l'actif	50 927 \$	30 174 \$	31 042 \$	56 288 \$	168 431 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	50 927 \$	30 174 \$	31 042 \$	56 288 \$	168 431 \$
31 décembre 2017					
Obligations	23 410 \$	19 486 \$	23 400 \$	33 037 \$	99 333 \$
Prêts hypothécaires	8 959	3 777	4 268	3 569	20 573
Actions	5 142	2 027	—	262	7 431
Immeubles de placement	1 689	134	—	2 810	4 633
Autres actifs ⁽¹⁾	9 671	4 607	1 146	13 971	29 395
Total de l'actif	48 871 \$	30 031 \$	28 814 \$	53 649 \$	161 365 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	48 871 \$	30 031 \$	28 814 \$	53 649 \$	161 365 \$

⁽¹⁾ Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2018	2017
Débitures et autres instruments d'emprunt	6 459 \$	5 777 \$
Autres passifs	3 855	3 752
Créditeurs	3 262	2 684
Instruments financiers dérivés	1 562	1 336
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 367	373
Passif d'impôt différé	1 210	1 194
Impôt exigible	402	464
Total	18 117 \$	15 580 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 18,1 G\$ au 31 décembre 2018, une hausse de 2,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, en raison essentiellement d'une augmentation de 1,0 G\$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance découlant de l'acquisition de Retirement Advantage, d'une hausse de 0,7 G\$ des débiteures et autres instruments d'emprunt, d'une hausse de 0,6 G\$ des créditeurs et d'une hausse de 0,2 G\$ des instruments financiers dérivés.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,9 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 16 pour le détail des débiteures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la London Life, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne, par l'entremise de la Canada-Vie.

Aux États-Unis, la compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart des produits autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à expiration lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également aux États-Unis un produit assorti d'une garantie de retrait minimum, lequel comprend une option de prestations minimales garanties au décès qui ne vient pas à échéance avec l'âge.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2018, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 4 169 M\$ (4 225 M\$ au 31 décembre 2017).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	31 décembre 2018			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ⁽¹⁾
Exploitation canadienne	30 505 \$	— \$	35 \$	290 \$	290 \$
Exploitation américaine	12 359	163	—	116	248
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	9 597	15	5	762	762
Réassurance ⁽²⁾	1 012	334	1	13	347
Total de l'exploitation européenne	10 609	349	6	775	1 109
Total	53 473 \$	512 \$	41 \$	1 181 \$	1 647 \$

⁽¹⁾ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2018 pour chaque police.

⁽²⁾ L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2018. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 2 M\$ pour le trimestre (5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017) et à 14 M\$ depuis le début de l'exercice (18 M\$ pour la période correspondante de 2017), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2018, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 682 M\$ par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 6 459 M\$, principalement en raison des émissions nettes de titres d'emprunt de 415 M\$ ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises. En raison des émissions nettes de titres d'emprunt, les charges financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont élevées à 221 M\$, comparativement à 300 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 28 février 2018, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 3,337 % d'un montant en capital de 500 M\$, échéant le 28 février 2028. Les intérêts sont payables semestriellement à terme échu, le 28 février et le 28 août, à compter du 28 août 2018 jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures) ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 28 novembre 2027, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 28 novembre 2027, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 8 mars 2018, à la suite d'une sollicitation de consentement réussie en ce qui a trait à ses débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP, une filiale de la compagnie, ainsi que d'autres filiales indirectes de la compagnie et le fiduciaire des débentures ont conclu un acte de fiducie supplémentaire afin d'apporter certaines modifications aux modalités des débentures. Ces modifications portent notamment sur certaines dispositions en matière de choix fiscal et sur la résiliation d'une clause restrictive en matière de remplacement d'immobilisations. Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP a effectué un paiement en trésorerie de 0,25 \$ US pour chaque tranche d'un montant en capital total de 1 000 \$ US des débentures pour lesquelles le consentement a été obtenu.

Le 21 mars 2018, les débentures de 200 M\$ à 6,14 % de la compagnie sont arrivées à échéance et ont été remboursées à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant en capital total de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant en capital total de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par la compagnie.

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant total de 399 M\$ (300 M\$ US) du capital de ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin avant le remboursement des débentures sous-jacentes. Au moment du remboursement des débentures sous-jacentes, un profit de 51 M\$ (65 M\$ avant impôt) sur la couverture du taux d'intérêt a été comptabilisé par l'exploitation générale américaine.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II a remboursé en totalité le montant en capital de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties, arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 %, à leur montant en capital plus les intérêts courus à la première date de remboursement par anticipation au pair. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap ont entraîné une augmentation de 13 M\$ (21 M\$ avant impôt) du bénéfice net. En outre, ce remboursement a entraîné une perte sur un contrat de change à terme qui s'est traduite par une diminution de 4 M\$ (5 M\$ avant impôt) du bénéfice net. L'incidence nette de ces éléments, soit un montant de 9 M\$ (16 M\$ avant impôt), est comprise dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2018, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2018 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 51 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 52 M\$ au 31 décembre 2017).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, le capital social en circulation se chiffrait à 9 997 M\$, dont 7 283 M\$ d'actions ordinaires, 2 464 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2018, 987 739 408 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 283 M\$ étaient en circulation, comparativement à 988 722 659 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 260 M\$ au 31 décembre 2017.

La compagnie a initié le 15 janvier 2018, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a racheté et annulé 2 127 300 actions ordinaires (2017 – 1 800 000) en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au coût moyen par action de 32,25 \$ (2017 – 35,18 \$).

Après le 31 décembre 2018, dans le but d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités commençant le 1^{er} février 2019 et se terminant le 31 janvier 2020 afin d'acheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 000 000 d'actions ordinaires au cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2018, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux variable dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 464 M\$, à 213 M\$ et à 37 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.							
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N ⁽¹⁾
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	8 524 422
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	213 110 550 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	2,176 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020

Great-West Lifeco Inc.						
	Série O ⁽²⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T
Type	À taux variable	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	31 décembre 2015	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017
Actions en circulation	1 475 578	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	36 889 450 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	À taux variable	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022

⁽¹⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

⁽²⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2018	2017
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	608 \$	622 \$
London Life	1 827	1 796
Canada-Vie	288	339
Great-West Financial	14	14
	<u>2 737 \$</u>	<u>2 771 \$</u>
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	<u>138 \$</u>	<u>164 \$</u>

Au 31 décembre 2018, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 2 875 M\$, en baisse de 60 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. La baisse reflète le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices de 1 332 M\$, les participations des titulaires de polices de 1 352 M\$ ainsi que l'incidence de l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle dans PanAgora et dans Invesco.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2018, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,8 G\$ (7,3 G\$ au 31 décembre 2017) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 93,2 G\$ (93,8 G\$ au 31 décembre 2017). Au 31 décembre 2018, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,0 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2017) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 565 \$	2 287 \$	6 494 \$	6 757 \$
Financement	(260)	(256)	(1 267)	(1 659)
Investissement	(1 170)	(1 627)	(4 776)	(4 778)
	135	404	451	320
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	151	41	166	(28)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	286	445	617	292
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 882	3 106	3 551	3 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	4 168 \$	3 551 \$	4 168 \$	3 551 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 286 M\$ par rapport au 30 septembre 2018. Au cours du quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 565 M\$, une baisse de 722 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 260 M\$, principalement en raison du paiement de dividendes de 417 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, partiellement contrebalancé par l'augmentation de 178 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 170 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 617 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6 494 M\$, une baisse de 263 M\$ par rapport à l'exercice 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 267 M\$, principalement en raison du paiement de dividendes de 1 671 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et du rachat aux fins d'annulation d'actions ordinaires d'un montant net de 30 M\$, partiellement contrebalancés par l'émission nette de titres d'emprunt de 415 M\$. Au premier trimestre de 2018, la compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,367 \$ par action ordinaire à 0,389 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a affecté des flux de trésorerie aux fins de l'acquisition d'actifs de placement additionnels d'un montant de 4 776 M\$ et des acquisitions nettes d'entreprises.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 879 \$	— \$	500 \$	— \$	— \$	779 \$	4 600 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux et terrains	895	108	96	85	76	66	464
– matériel	5	3	2	—	—	—	—
3) Obligations d'achat	237	90	91	37	17	2	—
4) Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	955	894	61	—	—	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	295	295	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	8 266 \$	1 390 \$	750 \$	122 \$	93 \$	847 \$	5 064 \$

- 1) Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- 2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux, des terrains et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 2,1 G\$ US, montant duquel une tranche de 1,7 G\$ US avait été émise au 31 décembre 2018.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

La Great-West détient une facilité de lettres de crédit de 600 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 106 M\$ US à des parties externes.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 375 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 45 M\$ US à des parties externes. Après le 31 décembre 2018, le montant autorisé de cette facilité est passé à 500 M\$ US.

Certaines filiales du Groupe de réassurance London et la London Life ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 6 M\$ US à des parties externes. En outre, Great-West Life & Annuity Insurance Company a fourni des lettres de crédit totalisant 9 M\$ US à des parties externes. Les lettres de crédit sont renouvelables sur une base annuelle pour une période de temps indéterminée. Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucun encours n'était lié à ces lettres de crédit.

À des parties internes

Great-West Life & Annuity Insurance Company détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Canada-Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M€ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par la Canada-Vie.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 250 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit d'un montant de 224 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 400 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit d'un montant de 400 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 250 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit d'un montant de 250 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 452 M\$ US à d'autres filiales.

- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2019 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le ratio du TSAV a remplacé le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE). Les résultats du TSAV diffèrent fondamentalement du MPRCE et ne peuvent donc pas être comparés à ce dernier.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance-vie puisse surmonter de graves situations de crise et qu'il lui reste des actifs pour assurer la continuité des affaires existantes. Le total du coussin de solvabilité de base correspond à la somme des exigences de capital du BSIF, multipliée par un facteur scalaire fixe de 1,05. Le montant total des ressources en capital comprend des éléments de capitaux propres comme les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation. Des déductions sont effectuées au titre du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certains actifs d'impôt différé. Les actifs couvrant certaines charges pour écarts défavorables à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisés dans les états financiers sont également inclus dans le montant total des ressources en capital.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV consolidé de la Great-West au 31 décembre 2018 s'établissait à 140 % (134 % au 30 septembre 2018). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,0 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2018 (0,5 G\$ au 31 décembre 2017).

Ratio du TSAV	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Capital de première catégorie	12 455 \$	12 315 \$
Capital de deuxième catégorie	3 686	3 255
Total du capital disponible	16 141	15 570
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 665	10 258
Total des ressources en capital	26 806 \$	25 828 \$
Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire du BSIF de 1,05)	19 165 \$	19 322 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)⁽¹⁾	140 %	134 %

⁽¹⁾ Ratio total (en %) = total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base (après le facteur scalaire de 1,05)

Au 31 décembre 2018, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Life & Annuity Insurance Company, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 452 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Life & Annuity Insurance Company présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La compagnie évalue l'incidence des modifications apportées à la ligne directrice du BSIF sur le TSAV en 2019, y compris l'application d'IFRS 16, *Contrats de location*, et ne prévoit aucune incidence significative sur le ratio du TSAV.

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et a accepté que la norme soit mise en œuvre pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 comprend notamment de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation et de l'évaluation des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications.

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres – bénéfice net⁽¹⁾

	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	19,4 %	20,7 %	17,5 %
Services financiers aux États-Unis	12,1 %	17,9 %	17,4 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	(2,5) %	(29,3) %	(24,2) %
Exploitation européenne	15,9 %	16,1 %	15,4 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,0) %	(2,3) %	(4,3) %
Total du bénéfice net de Lifeco	14,0 %	12,8 %	10,9 %

Rendement des capitaux propres – bénéfice net ajusté⁽¹⁾⁽²⁾

	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne ⁽³⁾	19,4 %	21,0 %	19,9 %
Services financiers aux États-Unis ⁽⁴⁾	12,1 %	12,3 %	11,4 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) ⁽⁵⁾	(2,5) %	(1,4) %	(0,9) %
Exploitation européenne ⁽⁶⁾	16,6 %	16,2 %	15,0 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,0) %	(2,3) %	(4,3) %
Total du bénéfice net ajusté de Lifeco⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	14,3 %	14,7 %	13,4 %

⁽¹⁾ Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

⁽²⁾ Le rendement des capitaux propres ajusté (une mesure non conforme aux normes IFRS) correspond au bénéfice net ajusté divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

⁽³⁾ Le bénéfice net ajusté de l'exploitation canadienne ne tient pas compte d'un montant de 19 M\$ lié à l'incidence de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017. Le montant pour le deuxième trimestre de 2017 exclut des coûts de restructuration de 126 M\$.

⁽⁴⁾ Le bénéfice net ajusté de l'unité Services financiers aux États-Unis ne tient pas compte de l'incidence favorable de 197 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017. Le montant pour le premier trimestre de 2017 exclut des coûts de restructuration de 11 M\$.

⁽⁵⁾ Le bénéfice net ajusté de l'unité Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) ne tient pas compte de l'incidence d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation de 122 M\$ et de l'incidence de 448 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017.

⁽⁶⁾ Le bénéfice net ajusté de l'exploitation européenne pour le troisième trimestre de 2018 ne tient pas compte des coûts de restructuration de 56 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes (4 M\$ au quatrième trimestre de 2017, 1 M\$ au troisième trimestre de 2017 et 1 M\$ au deuxième trimestre de 2017). Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 ne tient pas compte non plus de l'incidence favorable de 54 M\$ de la réforme fiscale américaine.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net de 14,0 % au 31 décembre 2018, contre 10,9 % au 31 décembre 2017. Le bénéfice net de Lifeco au deuxième trimestre de 2018 tient compte de l'incidence favorable nette de 60 M\$ des activités de refinancement de l'exploitation américaine réalisée au cours du trimestre, ce qui a entraîné une augmentation de 0,3 % du rendement des capitaux propres au 31 décembre 2018 (augmentation de 0,3 % du rendement des capitaux propres au 30 septembre 2018). Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprend une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution du rendement des capitaux propres de 0,9 % au 31 décembre 2017.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net ajusté de 14,3 % au 31 décembre 2018, contre 13,4 % au 31 décembre 2017. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence de la réforme fiscale américaine, d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration.

NOTATIONS

Le ratio de levier financier de la compagnie a été maintenu à un niveau conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. En 2018, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes. Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2018.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Irish Life	Great-West Life & Annuity Insurance Company
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+		A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA				Non coté
	Santé financière		AA	AA	AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)					
	Créances de second rang				AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A					
	Créances de second rang				A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3		Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA		AA
	Créances de premier rang	A+					
	Créances de second rang				AA-		

Lifeco a annoncé le 24 janvier 2019 que sa filiale, Great-West Life and Annuity Insurance Company (GWL&A), a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles. Par la suite, Moody's Investors Service a publié un communiqué pour annoncer qu'elle avait mis sous examen, en vue d'un éventuel déclassement, les notations en matière de santé financière de l'assureur de GWL&A et de sa filiale de New York. Ont également été mises sous examen en vue d'un éventuel déclassement la notation de l'émetteur de A3 accordée à GWL&A Financial, Inc, la société de portefeuille américaine de GWL&A, ainsi que la notation des créances de premier rang de Baa1 (hyb) accordée aux débentures émises par Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada-Vie, ainsi qu'à celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

PROFIL

CLIENT INDIVIDUEL

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Financière Liberté 55^{MC} (Liberté 55), Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine (GSAGP), des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et Quadrus. Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

CLIENT COLLECTIF

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie concentre ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés depuis plusieurs années afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Il s'agit par exemple de produits répondant aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail ou s'attaquant au coût élevé des médicaments, de produits optionnels que les participants aux régimes achètent directement, ainsi que de programmes de mieux-être. Au cours du quatrième trimestre de 2018, la Great-West a lancé à l'échelle nationale Dialogue^{MC}, un service qui permet une interaction, par le Web ou une application mobile, entre un participant à un régime et une équipe de professionnels de la santé qui peuvent diagnostiquer un certain nombre de pathologies et donner un avis médical de façon efficiente et efficace.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances, exercées par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, offrent des produits collectifs d'assurance créances et des produits pour les groupes d'affinité aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et aux autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada. Avec prise d'effet le 16 novembre 2018, la compagnie a cessé la vente de la gamme de produits de la Canada-Vie faisant l'objet d'un marketing direct d'affinité. La croissance des souscriptions dans ce secteur avait atteint un plateau, ce qui avait réduit la viabilité des produits distribués par ces canaux.

Les gammes de produits de retraite et d'épargne collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement, et en 2019, elle s'efforcera d'étendre à l'échelle nationale le Programme d'épargne visant les dettes d'études, après la réussite d'un projet pilote en 2018.

Les produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION ⁽³⁾
- Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes⁽¹⁾ - Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 26 % des primes en vigueur⁽²⁾ 36 % des souscriptions de fonds distincts offerts aux particuliers⁽²⁾	Assurance-vie individuelle - Assurance-vie temporaire - Assurance-vie universelle - Assurance-vie avec participation Protection du vivant - Assurance-invalidité - Assurance contre les maladies graves Produits individuels de gestion du patrimoine - Régimes d'épargne - REER - Régimes d'épargne non enregistrés - CELI - Investis dans : - Fonds distincts - Fonds communs de placement - Options de placement garanties - Régimes de revenu de retraite - Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Rentes immédiates - Rentes différées - Prêts hypothécaires résidentiels - Produits bancaires	Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine 2 306 conseillers en sécurité financière Financière Liberté 55^{MC} 2 375 conseillers en sécurité financière Personnes affiliées 7 334 courtiers indépendants associés aux 33 agents généraux 1 721 conseillers associés aux 14 agents nationaux 2 030 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada-Vie 118 courtiers directs et groupes de producteurs Groupe Financier Horizons 6 000 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada-Vie. Services d'investissement Quadrus ltée (compris aussi dans le compte des conseillers du GSAGP et de Liberté 55) : 4 515 représentants en placement

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017

⁽²⁾ Au 30 septembre 2018

⁽³⁾ Le GSAGP et Liberté 55 regroupent tous les conseillers contractuels. Les personnes affiliées et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2018.

CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes⁽¹⁾ 21 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés⁽¹⁾ - Détient la plus importante part de marché, soit 39 %, des produits d'assurance créances⁽¹⁾, plus de 7,3 millions de participants aux régimes⁽³⁾ 20 % des régimes de capitalisation collectifs⁽¹⁾ 18 % des nouvelles souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique⁽²⁾	Assurance-vie et assurance-maladie collectives - Assurance-vie - Assurance-invalidité - Assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance-maladie complémentaire Assurance créances - Assurance-vie - Assurance-invalidité - Assurance créances contre la perte d'emploi - Assurance contre les maladies graves Services de retraite et de placement collectifs - Régimes de capitalisation collectifs, y compris : - Régimes de retraite à cotisations définies - CELL et REER collectifs - Régimes de participation différée aux bénéfices - Régimes d'épargne non enregistrés - Investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Actions d'une seule société - Régimes de revenu de retraite - Rentes immédiates - Rentes différées - Fonds de revenu de retraite - Fonds de revenu viager - Régimes de services de gestion de placements uniquement - Investis dans : - Fonds distincts - Options de placement garanties - Valeurs mobilières Produits et services spécialisés - Produits incitatifs à l'épargne-études - Dialogue^{MC} - Best Doctors^{MC} - Contact - Assurance-maladie individuelle - Solutions Collage RH	- Les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans 27 bureaux au pays, incluant 134 directeurs de comptes. - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017

⁽²⁾ Au 30 septembre 2018

⁽³⁾ Au 31 décembre 2018

CONCURRENCE

CLIENT INDIVIDUEL

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, Client individuel, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie collectives au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 21 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾
Primes et dépôts ⁽¹⁾	6 638 \$	6 269 \$	6 835 \$	26 298 \$	26 500 \$
Souscriptions	3 447	2 877	3 772	13 186	13 608
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	428	437	436	1 736	1 684
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	310	315	338	1 275	1 074
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	310	315	357	1 275	1 219
Total de l'actif	160 906 \$	164 665 \$	161 760 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 214	7 216	6 810		
Total de l'actif géré	167 120	171 881	168 570		
Autres actifs administrés	13 615	13 773	11 580		
Total de l'actif administré	180 735 \$	185 654 \$	180 150 \$		

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Client individuel	171 \$	165 \$	162 \$	685 \$	589 \$
Client collectif	144	150	193	630	641
Exploitation générale	(5)	—	(17)	(40)	(156)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	310 \$	315 \$	338 \$	1 275 \$	1 074 \$
Ajustements :					
Coûts de restructuration	—	—	—	—	126
Incidence de la réforme fiscale américaine	—	—	19	—	19
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires⁽¹⁾	310 \$	315 \$	357 \$	1 275 \$	1 219 \$

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Dans le cadre de son programme de transformation de l’exploitation, la compagnie a réalisé des réductions annualisées des charges de 209 M\$ avant impôt, un montant supérieur à la cible de 200 M\$. De ces réductions annualisées de 209 M\$ avant impôt, une tranche d’environ 165 M\$ se rapportait au compte attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires et une tranche de 44 M\$ se rapportait au compte de participation, alors que les cibles s’établissaient à 160 M\$ et à 40 M\$, respectivement. La compagnie continuera d’investir dans des technologies novatrices, de mettre l’accent sur des stratégies visant à augmenter la croissance et à améliorer sa position concurrentielle et de cibler des moyens de simplifier davantage ses produits, ses activités de mise en marché, son exploitation ainsi que sa structure.
- En 2018, la compagnie a augmenté les dépenses stratégiques et liées au développement des affaires en raison des investissements effectués dans la technologie et l’innovation dans le but d’améliorer l’expérience client :
 - Au cours du troisième trimestre de 2018, Liberté 55 a lancé SimplementProtégé, une nouvelle application Web conviviale pour l’assurance-vie temporaire simplifiée. Des polices temporaires admissibles sont maintenant émises de façon simple. Au cours du quatrième trimestre de 2018, l’application a été étendue au GSAGP et elle le sera à d’autres canaux de distribution au cours de trimestres ultérieurs.
 - Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a relancé son site Web GroupNet pour les participants de régime sur une nouvelle plateforme numérique, qui permet la personnalisation selon les besoins de chaque participant à un régime.
 - Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a lancé à l’échelle nationale la plateforme de soins médicaux virtuels entièrement bilingue, Dialogue^{MC}. Dialogue^{MC} est un service qui permet une interaction, par le Web ou une application mobile, entre un participant à un régime et une équipe de professionnels de la santé qui peuvent donner un avis médical de façon efficiente et efficace.
 - Au cours du quatrième trimestre de 2018, le premier laboratoire numérique de l’unité Client collectif a déployé avec succès, auprès d’un nombre limité de personnes, une nouvelle fonction d’adhésion qui permet de réaliser intégralement des transactions. Ce premier laboratoire numérique a fourni une nouvelle capacité de développement que la compagnie entend continuer d’utiliser pour son orientation, sa rapidité de commercialisation et son implication du client dans le processus de développement.

- Conseillers immobiliers GWL Inc., une filiale entièrement détenue de la compagnie, s'est appuyée sur sa stratégie à long terme pour établir une plateforme de placement mondiale, en vue d'offrir à ses clients investisseurs deux acquisitions au cours de l'exercice.
 - Le 2 février 2018, la compagnie, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue, Conseillers immobiliers GWL, a acquis les activités d'EverWest Real Estate Partners, une société américaine de services-conseils en immobilier. Bien que les produits et le bénéfice net d'EverWest ne soient pas significatifs, des actifs immobiliers de 2,1 G\$ ont été ajoutés au portefeuille d'actifs administrés de l'exploitation canadienne.
 - Après le 31 décembre 2018, plus précisément le 31 janvier 2019, Conseillers immobiliers GWL a conclu son acquisition de Guggenheim Real Estate LLC (GRE), la plateforme de capital-investissement de Guggenheim Investments. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
 - Ces acquisitions offrent à la compagnie des occasions d'accroître sa portée ainsi que des occasions de croissance interne.
- La compagnie continue de développer sa stratégie de croissance dans le marché des agences de gestion générale avec l'achat d'Abex Central par le Groupe Financier Horizons, l'agence de gestion générale entièrement détenue de la compagnie. Cette acquisition, qui s'est conclue au premier trimestre de 2018, représente une étape importante de la croissance stratégique du Groupe Financier Horizons en tant qu'agence de gestion générale et de société de services financiers d'envergure au Canada.
- En octobre 2018, la compagnie a annoncé qu'Indigo Books & Music Inc. (Indigo) sera le premier employeur national à faire l'essai du Programme d'épargne visant les dettes d'études de la compagnie, le premier en son genre au Canada. Par l'entremise de ce programme, quand un employé fait un remboursement sur son prêt étudiant fédéral ou provincial, Indigo verse un montant égal dans le compte d'épargne-retraite de l'employé dans le cadre du régime de retraite et d'épargne collectif d'Indigo (jusqu'à un maximum).
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, la London Life et Services d'investissement Quadrus Itée, une filiale de la compagnie, ont lancé un programme de gestion des actifs fondée sur les objectifs et une nouvelle famille de fonds communs de placement. Portefeuilles gérés Constellation (Constellation) est un programme qui aide les conseillers de Liberté 55 à faire concorder les placements de leurs clients avec leurs priorités financières au moyen d'un outil numérique axé sur le client. Constellation utilise les nouveaux fonds Parcours London Life, qui sont axés sur des mandats de catégories d'actifs pures et aideront les conseillers à répondre efficacement aux besoins de leurs clients. Les fonds Parcours sont aussi offerts par les conseillers du GSAGP.
- Le 19 décembre 2018, la compagnie a annoncé le lancement du programme d'accès au marché (PAM) à ses conseillers du GSAGP. Le PAM tire parti du Groupe Financier Horizons pour permettre aux conseillers de consolider leurs affaires avec toutes les compagnies d'assurance au moyen d'un contrat unique de rémunération et de reconnaissance.
- Conseillers immobiliers GWL a occupé la deuxième place pour le Canada et le quatrième rang à l'échelle mondiale dans la catégorie diversifiée du palmarès Global Real Estate Sustainability Benchmark de 2018. Conseillers immobiliers GWL s'est mérité la désignation « Green Star » pour la quatrième année consécutive, de même qu'une note de 5 étoiles pour la deuxième année consécutive.
- La compagnie a obtenu une note de A- (leadership) dans le questionnaire de 2018 sur les changements climatiques du CDP, qui permet d'identifier les chefs de file mondiaux en matière de gestion du carbone, de risques liés aux changements climatiques et d'occasions à faibles émissions de carbone. La compagnie a encore une fois obtenu la note la plus élevée parmi les sociétés d'assurances canadiennes et figurait parmi les sept sociétés canadiennes ayant obtenu la meilleure note.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

CLIENT INDIVIDUEL

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts	2 862 \$	2 419 \$	2 809 \$	10 461 \$	10 880 \$
Souscriptions	2 479	2 030	2 537	9 287	9 723
Honoraires et autres produits	242	253	255	997	949
Bénéfice net	171	165	162	685	589

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrés à 2,9 G\$, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le fait que la hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation a été contrebalancée par une diminution des dépôts liés aux fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 10,5 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteur partiellement contrebalancé par une augmentation des dépôts liés aux fonds communs de placement et des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation et des dépôts liés aux fonds communs de placement.

Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 2,5 G\$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui reflète la hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de produits individuels d'assurance-vie avec participation par des tiers, contrebalancée par une baisse des souscriptions de fonds distincts.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9,3 G\$, principalement en raison d'une diminution de 0,3 G\$ des souscriptions de produits de gestion du patrimoine et d'une diminution de 0,1 G\$ des souscriptions de produits d'assurance. La diminution des souscriptions de produits de gestion du patrimoine est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions de fonds communs de placement par des tiers. La diminution des souscriptions de produits d'assurance est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de produits d'assurance au premier trimestre de 2017 attribuable aux règles de transition relatives à la nouvelle loi sur l'exonération fiscale entrée en vigueur en janvier 2017.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts et des souscriptions de fonds communs de placement par des tiers.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 216 M\$, comparativement à 83 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 259 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 789 M\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 299 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel

	31 décembre	
	2018	2017
Actif géré		
Produits fondés sur le risque	5 002 \$	5 252 \$
Fonds distincts	30 925	33 356
Gamme de fonds Quadrus	6 037	6 211
Total de l'actif géré	41 964 \$	44 819 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾	8 397 \$	8 283 \$
Total de l'actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel	50 361 \$	53 102 \$

⁽¹⁾ Comprend les fonds communs de placement de tiers distribués par Quadrus.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 242 M\$, principalement en raison de la baisse de l'actif administré moyen attribuable au déclin des marchés boursiers, en moyenne, au cours de la période, ainsi qu'à la baisse des marges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 48 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 997 M\$. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des autres produits liés à l'acquisition du Groupe Financier Horizons, acquis au cours du troisième trimestre de 2017.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'actif administré moyen attribuable au déclin des marchés boursiers, en moyenne.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018 a augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 171 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée partiellement par la baisse des honoraires nets et l'incidence moins favorable des nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 96 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 685 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de polices. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements, la diminution des honoraires nets, l'incidence moins favorable des nouvelles affaires et les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des honoraires nets et les résultats moins favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices.

Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 19 M\$, alors qu'un bénéfice net de 25 M\$ avait été enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence moins favorable des nouvelles affaires, la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les charges découlant de la conclusion d'une question juridique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 21 M\$, comparativement à un bénéfice net de 42 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 comprennent des coûts de restructuration de 32 M\$ liés à la transformation de l'exploitation canadienne. Compte non tenu de ces coûts de restructuration, la perte nette ajustée a augmenté de 95 M\$, principalement en raison de l'incidence moins favorable des nouvelles affaires et des charges découlant de la conclusion d'une question juridique.

La perte nette attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2018 s'est établie à 19 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre précédent.

PERSPECTIVES – CLIENT INDIVIDUEL

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

L'unité d'exploitation Client individuel a affiché de solides résultats en 2018. La réputation de la compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que la compagnie est en bonne posture pour 2019 et les années à venir.

En 2019, l'unité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

CLIENT COLLECTIF

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾
Primes et dépôts ⁽¹⁾	3 776 \$	3 850 \$	4 026 \$	15 837 \$	15 620 \$
Souscriptions	968	847	1 235	3 899	3 885
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	172	173	169	685	655
Bénéfice net	144	150	193	630	641

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,8 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des dépôts liés aux services administratifs seulement (SAS) pour l'assurance collective.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 15,8 G\$, en raison principalement d'une augmentation des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des primes et dépôts liés aux produits de rentes collectifs à prime unique et de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,0 G\$, en raison principalement d'une baisse des souscriptions de produits de fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les souscriptions se sont chiffrées à 3,9 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent, étant donné que la hausse des souscriptions de produits d'assurance collective sur le marché des grandes affaires a été essentiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 73 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 214 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 69 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 50 M\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 780 M\$ pour l'exercice précédent.

Actif administré – Services de retraite et de placement collectifs

	31 décembre	
	2018	2017
Actif géré		
Produits fondés sur le risque	8 207 \$	7 978 \$
Fonds distincts	45 708	47 043
Actifs institutionnels	177	599
Total de l'actif géré	54 092 \$	55 620 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾	400 \$	506 \$
Total de l'actif administré – Services de retraite et de placement collectifs	54 492 \$	56 126 \$

⁽¹⁾ Comprend les fonds communs de placement distribués par Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 172 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent ainsi qu'au trimestre précédent.

Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 30 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 685 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, ainsi que de la hausse des honoraires liés aux contrats SAS attribuable à l'augmentation des souscriptions.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 49 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 144 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que par la hausse des charges liées aux investissements stratégiques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a diminué de 11 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 630 M\$, principalement en raison de la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que de la hausse des charges liées aux investissements stratégiques. Cette baisse a été en partie contrebalancée par les résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la hausse des charges liées aux investissements stratégiques. Cette baisse a été en partie contrebalancée par les résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

PERSPECTIVES – CLIENT COLLECTIF

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

En 2018, la compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie a enregistré sa plus importante souscription unique de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie dans le secteur de l'éducation en Ontario, et elle a établi un nouveau record en ce qui a trait aux primes sur les souscriptions pour le troisième exercice d'affilée dans la gamme de produits collectifs pour petites entreprises Sélectpac. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues. Grâce notamment à des investissements efficaces dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché.

Récemment, la compagnie a annoncé un certain nombre d'initiatives visant à accroître la part de marché et la pertinence des services offerts aux régimes collectifs canadiens et à leurs participants, notamment :

- La compagnie prévoit élargir davantage son programme de gestion des dossiers médicaux de premier ordre grâce à un projet pilote devant être mené avec Best Doctors^{MC} en 2019, en vue d'améliorer les diagnostics et le traitement des patients. Ce service devrait améliorer la santé des participants aux régimes, tout en augmentant la rentabilité du programme d'avantages pour les promoteurs de régimes.
- Après le succès du nouveau lancement du site GroupNet pour les participants de régime au quatrième trimestre de 2018, la compagnie poursuit la mise à niveau de ses plateformes numériques. En 2019, la plateforme Produits d'épargne collectifs pour les participants fera l'objet d'un nouveau lancement, et elle intégrera la plateforme GroupNet pour les participants de régime et regroupera les fonctionnalités des plateformes GPS Great-West, Parcours judicieux et Accès SRC. Ce nouveau lancement de la plateforme Produits d'épargne collectifs offrira à la compagnie de nouvelles occasions sur le plan des produits et services.
- Les capacités de gestion des données et d'analytique de données offrent de nouveaux moyens pour mieux servir les clients de la compagnie. En 2019, la compagnie déploiera un outil de personnalisation qui aidera les participants aux régimes à mieux comprendre et utiliser leur programme d'avantages, grâce à des avis qui leur seront envoyés.
- En 2019, la compagnie mettra en œuvre un projet pilote portant sur les technologies d'agent numérique et d'agent conversationnel par l'intermédiaire de son centre de service à la clientèle.

Les investissements de la compagnie dans la technologie et l'innovation devraient permettre d'améliorer les processus et d'offrir un service plus rapide, tout en donnant aux clients le pouvoir d'atteindre un niveau amélioré de bien-être financier, physique et mental.

La compagnie continue de constater d'importants changements dans le contexte de distribution, alors que les fonctions de services-conseils régionales et nationales se regroupent. Cette tendance croissante incitera le secteur à chercher des méthodes de travail efficaces adaptées à ce nouveau contexte de distribution.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Pour le quatrième trimestre de 2018, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 5 M\$, comparativement à 17 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat pour le quatrième trimestre de 2017 comprend une charge nette de 19 M\$ liée à l'incidence de la réforme fiscale américaine. Compte non tenu de cet élément, la perte nette ajustée a augmenté de 7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, ce qui s'explique principalement par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par les charges découlant de la conclusion d'une question juridique, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette s'est chiffrée à 40 M\$, comparativement à 156 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 tiennent compte de l'incidence des coûts de restructuration de 126 M\$ liés à la transformation de l'exploitation canadienne et de l'incidence de la réforme fiscale américaine mentionnée pour expliquer les résultats trimestriels. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette ajustée a augmenté de 29 M\$, principalement en raison de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la baisse des honoraires nets, qui incluaient les honoraires liés au transfert d'actifs entre Conseillers immobiliers GWL et bcIMC et les charges découlant de la conclusion d'une question juridique, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les biens immobiliers.

Au quatrième trimestre de 2018, la perte nette s'est établie à 5 M\$, comparativement à néant au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par les charges découlant de la conclusion d'une question juridique, contrebalancées en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam), des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. La compagnie offre également des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres par l'intermédiaire de son unité des Marchés individuels. Le 24 janvier 2019, Great-West Financial a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life. La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de 2019 et permettra à Great-West Financial de se concentrer sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur sa marque Empower Retirement.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation. L'unité d'exploitation Great-West Investments offre des services de gestion de fonds, des services de placement et des services-conseils. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, commercialisée sous la marque Empower Institutional, Great-West Financial offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la compagnie est le principal prestataire de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, et sa clientèle compte 21 États qui ont recours à ses services de tenue de dossiers, et un État qui utilise ses régimes de placement seulement.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, certains services administratifs ainsi que des services de distribution. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays⁽⁴⁾, selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 8,8 millions de comptes de participants et 38 627 régimes⁽¹⁾ - Part de 24 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants⁽²⁾ 23 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau⁽³⁾ 8 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières⁽³⁾ - Les fonds Great-West Lifetime sont les 13^e fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽¹⁾	- Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur - Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur - Services de gestion de fonds, de placement et de consultation - Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique et produits de rentes individuels - Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres	- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques - Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels - Produits individuels d'assurance-vie et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement - Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite - Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018

⁽²⁾ Au 30 septembre 2018

⁽³⁾ La part de marché se fonde sur les données annualisées relatives aux souscriptions pour la période du premier au troisième trimestre de 2018.

⁽⁴⁾ Au 30 avril 2018

GESTION D'ACTIFS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
- Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 160,2 G\$ US⁽¹⁾ - Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution stratégique de longue date au Japon	Produits et services de gestion de placements - Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables - Investisseurs institutionnels – régimes de placement seulement à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) - Services de placement pour les régimes de placement seulement à cotisations définies - Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, l'analyse quantitative et les actions Services administratifs - Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie	Particuliers - Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 143 000 conseillers⁽¹⁾ - Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains - Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam - Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies. Investisseurs institutionnels - Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une certaine concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾	31 déc. 2018 ⁽²⁾	31 déc. 2017 ⁽¹⁾⁽³⁾
Primes et dépôts	20 588 \$	17 358 \$	14 150 \$	72 475 \$	58 449 \$
Souscriptions	32 080	24 284	19 162	105 948	81 621
Honoraires et autres produits ⁽¹⁾	644	673	635	2 603	2 538
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	55	113	(298)	388	(50)
Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾	41	87	(234)	292	(42)
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	55	113	75	388	334
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires ⁽²⁾⁽³⁾	41	87	60	292	260
Total de l'actif	85 941 \$	83 888 \$	84 063 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	235 075	246 151	232 623		
Total de l'actif géré	321 016	330 039	316 686		
Autres actifs administrés	630 881	659 602	597 596		
Total de l'actif administré	951 897 \$	989 641 \$	914 282 \$		

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Les postes Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires et Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) pour le deuxième trimestre de 2018 ne tenaient pas compte de profits de change nets de 9 M\$, car ceux-ci n'avaient pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants ont été inclus uniquement dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

⁽³⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Services financiers	84 \$	121 \$	80 \$	397 \$	357 \$
Gestion d’actifs	(29)	(8)	(5)	(61)	(21)
Exploitation générale ⁽¹⁾	—	—	(373)	52	(386)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	55 \$	113 \$	(298) \$	388 \$	(50) \$
Ajustements					
Coûts de restructuration	—	—	—	—	11
Charge nette à la vente d’un placement en titres de participation	—	—	122	—	122
Incidence de la réforme fiscale américaine	—	—	251	—	251
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires⁽¹⁾	55 \$	113 \$	75 \$	388 \$	334 \$
Services financiers (en dollars américains)	63 \$	93 \$	64 \$	306 \$	277 \$
Gestion d’actifs (en dollars américains)	(22)	(6)	(4)	(47)	(15)
Exploitation générale (en dollars américains) ⁽¹⁾	—	—	(294)	33	(304)
Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d’actions ordinaires	41 \$	87 \$	(234) \$	292 \$	(42) \$
Ajustements					
Coûts de restructuration (en dollars américains)	—	—	—	—	8
Charge nette à la vente d’un placement en titres de participation (en dollars américains)	—	—	96	—	96
Incidence de la réforme fiscale américaine (en dollars américains)	—	—	198	—	198
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d’actions ordinaires⁽¹⁾	41 \$	87 \$	60 \$	292 \$	260 \$

⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Le 18 avril 2018, la Securities and Exchange Commission (SEC) a publié sa proposition sur les critères de l'intérêt supérieur applicables aux courtiers et aux conseillers. La compagnie a soumis ses commentaires à la SEC en août 2018. La compagnie suivra les faits nouveaux ou les changements proposés et elle se prépare à respecter ces normes.
- La Tax Reconciliation Act, promulguée en décembre 2017, visait notamment à réduire le taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, qui est ainsi passé de 35 % à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018. Par conséquent, le bénéfice net pour 2018 reflète le bénéfice net imposé au taux réduit de 21 %. Les autres dispositions du projet de loi fiscal n'ont pas eu d'incidence significative sur le bénéfice imposable en 2018.
- Au cours du deuxième trimestre de 2018, la compagnie a émis deux tranches de débentures pour un total de 800 M\$ US et elle a racheté deux tranches de débentures pour un total de 699 M\$ US. En raison de ces activités de financement, le bénéfice net libellé en dollars canadiens de la compagnie comprenait des profits de change nets de 9 M\$. La compagnie a également comptabilisé un profit de 51 M\$ (39 M\$ US) sur une couverture de taux d'intérêt liée à une des tranches de créances qui a été rachetée. Ces éléments ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine. La rubrique Débentures et autres instruments d'emprunt présente plus de détails sur les rachats et les émissions de créances.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Après le 31 décembre 2018, plus précisément le 24 janvier 2019, la compagnie a annoncé que sa filiale, Great-West Financial, a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life. La compagnie estime que la transaction se traduira par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), exclusion faite de charges non récurrentes, mais incluant la commission de réassurance, et qu'elle devrait donner lieu à une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). Les activités visées par le transfert comprennent des polices d'assurance-vie détenues par une banque ou par une société, des polices d'assurance-vie à prime unique, des rentes individuelles ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie et de rentes, dont l'apport au bénéfice net de la compagnie se chiffre à 138 M\$ (108 M\$ US) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La compagnie conservera un modeste bloc de polices d'assurance-vie avec participation, dont l'administration sera assurée par Protective Life après la clôture de la transaction. La transaction, qui devrait être conclue dans le premier semestre de 2019, est assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles. La compagnie prévoit comptabiliser une perte liée à cette transaction. Après la transaction, la compagnie se concentrera sur les marchés de la gestion d'actifs et des régimes de retraite à cotisations définies aux États-Unis.
- Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de 8,3 millions au 31 décembre 2017 à 8,8 millions au 31 décembre 2018.
- L'actif administré par Empower Retirement s'établissait à 516 G\$ US au 31 décembre 2018, une baisse comparativement à 530 G\$ US au 31 décembre 2017.
- Sur le marché américain des régimes de retraite, dans le sondage auprès des conseillers en régime de retraite mené par PLANADVISER en 2017, Empower Retirement se classe parmi les dix premières sociétés selon le nombre de participants aux régimes à cotisations définies, le nombre de régimes à cotisations définies et la taille de l'actif des régimes à cotisations définies.
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a obtenu les prix et rangs suivants :
 - Dans un sondage auprès des conseillers en régime de retraite mené par PLANADVISER, Empower Retirement a été classée au premier rang dans six catégories par les professionnels des régimes de retraite : meilleur rapport qualité/prix, meilleur grossiste, meilleur barème tarifaire pour les conseillers, meilleur service à valeur ajoutée pour les conseillers, meilleur service global pour les micro-régimes et meilleur service global pour les régimes de petite taille.

- Dans la liste inaugurale des meilleures sociétés américaines en matière de service à la clientèle établie par Newsweek pour 2019, Empower Retirement a été classée parmi les trois premières sociétés avec lesquelles épargner pour la retraite par les clients américains ayant eu recours à ces services.
- Au premier trimestre de 2018, Empower Retirement a lancé une nouvelle plateforme Web appelée « My Total Retirement » pour ses utilisateurs, laquelle offre une solution pleinement intégrée de services-conseils en matière de retraite.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽²⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽²⁾
Primes et dépôts	3 105 \$	3 230 \$	3 134 \$	12 627 \$	12 950 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	14 597	10 156	8 146	46 100	36 122
Honoraires et autres produits ⁽²⁾	359	371	340	1 431	1 345
Bénéfice net	84	121	80	397	357
Primes et dépôts (en dollars américains)	2 353 \$	2 465 \$	2 467 \$	9 753 \$	10 003 \$
Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾	11 058	7 753	6 414	35 578	27 988
Honoraires et autres produits (en dollars américains) ⁽²⁾	272	283	268	1 105	1 039
Bénéfice net (en dollars américains)	63	93	64	306	277

⁽¹⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, les souscriptions comprennent une somme de 0,3 G\$ US et de 1,1 G\$ US, respectivement, associée aux fonds gérés par Putnam vendus sur la plateforme d'Empower Retirement (0,4 G\$ US et 1,8 G\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, et 0,3 G\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2018).

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,4 G\$ US. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement et la diminution des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres et de l'assurance des banques de détail au sein des Marchés individuels, facteurs contrebalancés pour l'essentiel par l'augmentation des souscriptions dans le secteur des produits de rentes des Marchés individuels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,2 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9,8 G\$ US, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 0,1 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement et de la baisse des souscriptions de produits de rentes dans les Marchés individuels.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 4,7 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 11,1 G\$ US, en raison principalement d'une hausse du nombre de souscriptions de régime sur les marchés des grandes affaires enregistrées par Empower Retirement. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 7,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 35,6 G\$ US, essentiellement en raison d'une augmentation des souscriptions de régime sur les marchés des grandes et moyennes affaires enregistrées par Empower Retirement.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 3,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Empower Retirement – Valeur des comptes (en dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2018	2017	2018	2017	% de variation
Fonds général – options fixes	372 \$	388 \$	12 979 \$	12 607 \$	3 %
Fonds distincts – options variables	(4 040)	(415)	14 966	19 006	(21)
Fonds communs de placement exclusifs ⁽¹⁾	333	3 815	24 098	23 765	1
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement	(10 399)	75 457	463 883	474 282	(2)
	(13 734) \$	79 245 \$	515 926 \$	529 660 \$	(3) %

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 10,6 G\$ US de fonds gérés par Putnam (9,7 G\$ US au 31 décembre 2017).

La valeur des comptes d'Empower Retirement au 31 décembre 2018 a diminué de 13,7 G\$ US par rapport au 31 décembre 2017, surtout en raison du déclin des marchés boursiers, en moyenne, contrebalancé en partie par les entrées nettes de trésorerie. Les entrées nettes de trésorerie liées à la valeur des comptes pour le compte général, les fonds communs de placement exclusifs et les options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement ont été contrebalancées en partie par les sorties d'actifs nettes au titre des fonds distincts.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 4 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 272 M\$ US, principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la croissance du nombre de participants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 66 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 105 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 11 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du déclin des marchés boursiers, en moyenne, contrebalancé en partie par la croissance du nombre de participants.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018, qui s'est établi à 63 M\$ US, était comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement du passif au titre des contrats de rentes à capital variable attribuable au recul des marchés boursiers, la baisse de l'apport des placements et la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été contrebalancées par l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice de 14 M\$ US, et par la croissance nette des activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 29 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 306 M\$ US. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice de 53 M\$ US, ainsi que par la croissance nette des activités. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de l'apport des placements, l'accroissement du passif au titre des contrats de rentes à capital variable attribuable au déclin des marchés boursiers, la hausse des charges d'exploitation et les résultats défavorables au chapitre de la mortalité. Le bénéfice pour le cumul annuel de 2017 incluait un recouvrement de coûts non récurrent lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 30 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de l'accroissement du passif au titre des contrats de rentes à capital variable attribuable au déclin des marchés boursiers et de la baisse de l'apport des placements, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des charges d'exploitation.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Le 24 janvier 2019, Great-West Financial a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life. La compagnie estime que la transaction se traduira par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US). La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de 2019. Après la transaction, Great-West Financial se concentrera sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur sa marque Empower Retirement.

En tant que deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, Empower Retirement est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2019, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2018, diverses améliorations ont été apportées à ce modèle de service; par exemple, les outils à l'intention des clients ont été standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client ont été optimisées, et de meilleures pratiques ont été adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. D'autres investissements seront effectués en 2019 afin d'améliorer l'expérience des clients sur le Web, y compris en ajoutant des fonctions novatrices et des produits qui facilitent l'accès au service. Ces initiatives devraient se traduire par une rétention accrue des clients et donner finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

En 2019, Great-West Financial continuera de chercher à atteindre l'efficacité opérationnelle. Empower Retirement continuera de mettre l'accent sur son application interactive unique sur le Web qui vise à aider les participants à mieux comprendre leurs besoins relativement à leur revenu de retraite. Great-West Global, un service lancé en 2015 et qui regroupe plus de 1 000 professionnels situés en Inde, poursuivra son expansion en mettant l'accent sur la diminution des coûts unitaires.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 160,2 G\$ US au 31 décembre 2018, en baisse de 11,3 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a augmenté de 9,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 172,6 G\$ US.
- Les entrées d'actifs nettes de Putnam pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 0,4 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 0,3 G\$ US pour la période précédente. Les entrées d'actifs nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 comprennent des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement de 2,4 G\$ US.
- Au 31 décembre 2018, Putnam avait 22 fonds communs de placement actifs ayant reçu une cote globale de quatre étoiles sur cinq de Morningstar, Inc., une société mondiale de gestion de placements et de recherche en placements.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2018, environ 87 % des actifs des fonds de Putnam affichaient un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur une période de trois ans.
- Pour la vingt-neuvième année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement. Putnam a d'ailleurs remporté 27 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années. De plus, Putnam a été l'unique récipiendaire du prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement pour les sept dernières années.
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, Putnam a lancé une nouvelle campagne, « Always Active », conçue en vue de promouvoir les solides capacités de gestion active de la société et de sensibiliser les conseillers financiers et les investisseurs à l'importance d'adopter une approche active lorsqu'ils établissent un portefeuille de placements diversifiés, qu'ils tentent d'obtenir un rendement supérieur à celui des indices de référence et qu'ils recherchent des occasions sur les marchés en évolution. La campagne se déroulera tout au long de 2019, et permet de réaffirmer l'engagement de Putnam à offrir sur le marché un éventail de stratégies de gestion active qui se démarquent et qui génèrent un solide rendement net ajusté en fonction des risques.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾⁽⁴⁾	31 déc. 2018	31 déc. 2017 ⁽¹⁾⁽⁴⁾
Souscriptions	17 483 \$	14 128 \$	11 016 \$	59 848 \$	45 499 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements ⁽¹⁾	199	212	204	821	808
Honoraires liés au rendement	(8)	(9)	(10)	(38)	(23)
Frais administratifs	37	38	37	148	150
Commissions et frais de placement ⁽¹⁾	57	61	64	241	258
Honoraires ⁽¹⁾	285	302	295	1 172	1 193
Bénéfice net (perte nette) des activités principales ⁽²⁾⁽⁴⁾	(18)	4	(7)	(11)	19
Déduire : charges financières et autres (après impôt) ⁽²⁾	(11)	(12)	2	(50)	(40)
Bénéfice net (perte nette) présenté ⁽⁴⁾	(29)	(8)	(5)	(61)	(21)
Souscriptions (en dollars américains)	13 245 \$	10 785 \$	8 674 \$	46 164 \$	35 125 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains) ⁽¹⁾	151	162	161	634	624
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	(6)	(7)	(8)	(30)	(18)
Frais administratifs (en dollars américains)	28	29	29	115	115
Commissions et frais de placement (en dollars américains) ⁽¹⁾	43	47	50	186	200
Honoraires (en dollars américains) ⁽¹⁾	216	231	232	905	921
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) ⁽²⁾⁽⁴⁾	(14)	3	(6)	(8)	15
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) ⁽²⁾	(8)	(9)	2	(39)	(30)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains) ⁽⁴⁾	(22)	(6)	(4)	(47)	(15)
Marge d'exploitation avant impôt ⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	(10,8) %	2,0 %	1,2 %	(1,5) %	4,2 %
Actif géré moyen (en dollars américains)	168 743 \$	175 223 \$	169 837 \$	172 579 \$	163 591 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) est une mesure du rendement de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

⁽³⁾ La marge d'exploitation avant impôt (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) correspond au bénéfice net (à la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité Gestion d'actifs divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements.

⁽⁴⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net des activités principales et le bénéfice net présenté ne tiennent pas compte de l'incidence de la charge nette liée aux actifs détenus en vue de la vente et de l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui sont comprises dans l'exploitation générale américaine.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 4,6 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 13,2 G\$ US, principalement en raison de l'augmentation de 3,4 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et de la hausse de 1,2 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 11,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 46,2 G\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 9,5 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 1,5 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison de l'augmentation de 1,6 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 0,9 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 16 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 216 M\$ US. La diminution s'explique surtout par la baisse des frais de gestion de placements, qui découle d'une diminution de l'actif géré moyen et d'une modification de la composition de l'actif, et par la baisse des commissions et frais de placement gagnés sur les souscriptions de certaines catégories d'actions de fonds communs de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires ont diminué de 16 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 905 M\$ US. Les honoraires pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 incluent un montant de 12 M\$ US lié au produit de la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, les honoraires ont diminué de 4 M\$ US, ce qui s'explique surtout par la baisse des commissions et frais de placement gagnés sur les souscriptions de certaines catégories de fonds communs de placement, contrebalancée en partie par la hausse des frais de gestion de placements découlant d'une croissance de l'actif géré moyen.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 15 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette des activités principales (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) s'est chiffrée à 14 M\$ US, comparativement à 6 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette des activités principales a augmenté de 8 M\$ US, surtout en raison de la diminution des produits nets tirés des placements et de la baisse des honoraires, attribuable à la diminution de l'actif géré moyen. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la diminution des charges et de l'impôt sur le résultat qui s'explique par l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 22 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 4 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour le quatrième trimestre de 2018 ont augmenté de 10 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8 M\$ US, en raison de la reprise, au quatrième trimestre de 2017, d'une perte de valeur d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée de 10 M\$ US comptabilisée auparavant.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 8 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 15 M\$ US pour l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités principales enregistré pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 inclut un montant de 7 M\$ US lié à la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, la perte nette des activités principales a augmenté de 16 M\$ US, surtout en raison de la baisse des produits nets tirés des placements, partiellement compensée par la baisse des charges et de l'impôt sur le résultat attribuable à l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, a été de 47 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 15 M\$ US pour l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 39 M\$ US, en hausse de 9 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 14 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 3 M\$ US pour le trimestre précédent. La perte nette des activités principales a augmenté de 17 M\$ US, surtout en raison de la diminution des produits nets tirés des placements et de la baisse des honoraires attribuable à la diminution de l'actif géré moyen. Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 22 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 6 M\$ US pour le trimestre précédent. Pour le quatrième trimestre de 2018, les charges financières et autres ont diminué de 1 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 8 M\$ US.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré (en dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Actif au début	177 199 \$	172 445 \$	167 798 \$	171 458 \$	152 122 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	8 817	7 242	5 408	29 454	19 892
Rachats – fonds communs de placement	(8 341)	(5 580)	(5 605)	(27 036)	(21 462)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	476	1 662	(197)	2 418	(1 570)
Souscriptions – marchés institutionnels	4 428	3 543	3 266	16 710	15 233
Rachats – marchés institutionnels	(6 055)	(3 995)	(3 898)	(18 712)	(13 975)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(1 627)	(452)	(632)	(2 002)	1 258
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(1 151)	1 210	(829)	416	(312)
Incidence du rendement du marché	(15 848)	3 544	4 489	(11 674)	19 648
Actif à la fin	160 200 \$	177 199 \$	171 458 \$	160 200 \$	171 458 \$
<u>Actif géré moyen</u>					
Fonds communs de placement	79 198	81 657	78 030	79 780	75 612
Actifs institutionnels	89 545	93 566	91 807	92 799	87 979
Total de l'actif géré moyen	168 743 \$	175 223 \$	169 837 \$	172 579 \$	163 591 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, l'actif géré moyen a diminué de 1,1 G\$ US, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 168,7 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement négatif des marchés et des sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels sur une période de 12 mois. Pour le quatrième trimestre de 2018, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,2 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 0,8 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les entrées d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 0,5 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 1,7 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'actif géré moyen a augmenté de 9,0 G\$ US, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 172,6 G\$ US, essentiellement en raison des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement sur une période de 12 mois et du moment où les fluctuations des marchés se produisent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,4 G\$ US comparativement à des sorties d'actifs nettes de 0,3 G\$ US pour l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 2,4 G\$ US et elles ont été pour l'essentiel contrebalancées par les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels de 2,0 G\$ US.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, l'actif géré moyen a diminué de 6,5 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence négative des marchés.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

En 2019, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2019. Putnam continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. Putnam continue d'intégrer de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions d'affaires.

En 2019, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance des produits et des actifs, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a été de néant, comparativement à une perte nette de 294 M\$ US au trimestre correspondant de 2017. La perte nette pour le quatrième trimestre de 2017 comprend l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui s'est traduite par une charge nette de 198 M\$ US, ce qui reflète une réduction de 353 M\$ US des actifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Gestion d'actifs, contrebalancée en partie par une réduction de 155 M\$ US des passifs d'impôt différé principalement liée à l'unité d'exploitation Services financiers. L'incidence de la vente d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay), qui figurait dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2017, a engendré une charge nette additionnelle de 96 M\$ US au quatrième trimestre de 2017. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2018 était comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 337 M\$ US par rapport à l'exercice 2017, pour se chiffrer à 33 M\$ US. La perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 tenait compte de l'incidence de la réforme fiscale américaine et de la vente d'un placement en titres de participation dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de coûts de restructuration de 8 M\$ US principalement liés à Empower Retirement. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté a augmenté de 35 M\$ US, principalement en raison d'un profit enregistré à la suite de l'annulation d'une couverture de taux d'intérêt dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette, facteur contrebalancé en partie par une provision constituée pour une question juridique en cours.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net était de néant et était comparable à celui du trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice 2018, le bénéfice net de l'exploitation générale américaine, libellé en dollars américains, ne tient pas compte de profits de change nets de 9 M\$ réalisés au deuxième trimestre de 2018 en raison de remboursements au titre de la dette, car ceux-ci n'ont pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants sont inclus uniquement dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

CONVERSION DES DEVISES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS au début du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes garanties, de placement (y compris les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers et des conseillers en avantages du personnel. Les activités internationales établies à l'île de Man et en Irlande portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers et des banques privées du Royaume-Uni. Canada Life Investments est la division responsable de la gestion des fonds au Royaume-Uni; elle gère des actifs de plus de 37 G£. Ces actifs comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement offerts aux particuliers assurés. Ces fonds sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni.

Le 2 janvier 2018, The Canada Life Group (U.K.) Limited, une filiale de la compagnie, a conclu l'acquisition du prestataire de services financiers Retirement Advantage au Royaume-Uni. L'acquisition de Retirement Advantage permet d'accroître l'expertise dans le marché grandissant des produits de retraite au Royaume-Uni, ainsi que d'élargir l'offre de produits afin d'y ajouter les prêts hypothécaires rechargeables.

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale entièrement détenue indirecte de la compagnie, a annoncé une entente visant la vente à Scottish Friendly d'un bloc de polices individuelles existantes. Canada Life Investments continuera de gérer une part importante des actifs en unités de compte transférés. Le bloc transféré, qui se compose de polices d'assurance vie-épargne, de polices d'épargne-retraite et de polices offrant d'autres protections, toutes souscrites au Royaume-Uni, était majoritairement fermé aux affaires nouvelles depuis 2003.

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance-maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande, et gère des actifs d'environ 67 G€. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales.

Le 1^{er} août 2018, Irish Life a conclu l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco, une société indépendante de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les services-conseils en matière d'avantages du personnel et dans la gestion du patrimoine.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada-Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes, de réassurance de prêts hypothécaires et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
Royaume-Uni • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 24 % du marché⁽¹⁾ • Chef de file du marché de l'assurance-revenu collective, détenant 17 % de ce marché⁽¹⁾ • Parmi les quatre principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec plus de 17 % du marché (conseillers seulement)⁽²⁾ • Une des principales compagnies internationales d'assurance-vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 31 %⁽³⁾ • Parmi les trois premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 19 % (conseillers seulement)⁽³⁾ Irlande • Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 37 % du marché⁽⁴⁾ • Position de chef de file sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 34 % du marché⁽⁴⁾ • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés, avec 41 % du marché⁽⁴⁾ • ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 67 G€⁽⁵⁾ • Troisième compagnie d'assurance-maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health⁽¹⁾ Allemagne Détient une part de 5 % du marché des courtiers ⁽³⁾	Royaume-Uni • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Rentes à échéance fixe • Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) • Produits individuels et collectifs d'assurance-vie • Produits individuels et collectifs de protection du revenu (invalidité) • Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves • Prêts hypothécaires rechargeables Irlande • Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs • Produits de rentes immédiates individuelles et collectives • Assurance-maladie • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels Allemagne • Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) • Assurance-vie individuelle	Royaume-Uni • Conseillers financiers • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel Irlande • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) Allemagne • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2017

⁽²⁾ La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2018 obtenues auprès des conseillers financiers, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers. Inclut les souscriptions de Retirement Advantage, acquise le 2 janvier 2018.

⁽³⁾ La part de marché se fonde sur les données pour la période du premier au troisième trimestre de 2018.

⁽⁴⁾ Au 30 juin 2018

⁽⁵⁾ Au 31 décembre 2018

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
• Parmi les deux premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance-vie structurées prises en charge⁽¹⁾ • Placée pour participer aux faits nouveaux du marché européen de la réassurance-vie structurée • Occupe le sixième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis • Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe • Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes	Assurance-vie • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions privilégiant un allègement de capital Rentes/longévité • Rentes immédiates • Protection contre le risque de longévité • Rentes à capital fixe Réassurance IARD • Rétrocession relative aux catastrophes	• Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

⁽¹⁾ Au 30 novembre 2017

CONCURRENCE

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché, aux produits de rentes immédiates et aux produits de gestion du patrimoine. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada-Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations à prime unique au Royaume-Uni. La position de la compagnie s'est raffermie sur le marché des rentes et de la gestion du patrimoine au Royaume-Uni grâce à l'acquisition de Retirement Advantage le 2 janvier 2018.

Le marché des rentes immédiates a continué de s'agrandir en 2018, mais à un rythme plus lent qu'en 2017. La compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre, ce qui a également fait croître la part des rentes souscrites par l'entremise de conseillers financiers, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter de la plus grande souplesse en matière de retraite introduite au cours des dernières années. La compagnie s'attend encore à une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers, et elle est en bonne posture pour poursuivre sa propre croissance dans ce marché, grâce à l'expertise et aux prêts hypothécaires rechargeables obtenus à la suite de l'achat de Retirement Advantage. La part du secteur des prêts hypothécaires rechargeables sur le marché des produits de retraite offerts aux particuliers devient de plus en plus importante, et ce secteur devrait offrir une croissance. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un marché assez vaste et la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance des nouvelles affaires en matière de rentes collectives.

Pour ce qui est des activités internationales de gestion du patrimoine, le marché a crû de 8 % au cours de l'exercice. Les efforts continus pour accroître les souscriptions dans le marché de détail ainsi que les importantes souscriptions dans le secteur institutionnel du marché se sont traduits par des souscriptions totalisant plus de 1,2 G£ pour 2018. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Par suite du vote pour le Brexit, la volatilité s'est emparée des marchés. Les conditions actuelles devraient perdurer jusqu'à ce que soient précisés les détails sur le processus de sortie et la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE). Les effets sur les activités devraient être mineurs, puisque les activités de la compagnie sont principalement exercées à l'intérieur des pays où elle a ses bureaux.

Irlande

La compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie, avec une part de marché de 37 % (en date de juin 2018). Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 67 G€ au 31 décembre 2018, ce qui comprend les fonds gérés au nom d'autres sociétés membres du groupe de Lifeco. Au cours de 2018, en plus de conserver sa position de chef de file en Irlande, ILIM a continué d'approfondir ses relations d'affaires aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Europe.

Setanta Asset Management, une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à environ 10 G€ au 31 décembre 2018.

La compagnie exerce ses activités d'assurance-maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health, où elle figure parmi les trois plus importantes sociétés du secteur, avec une part de marché de 20 % au 31 décembre 2017.

Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La compagnie figure parmi les six principaux fournisseurs de ce marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services, et les souscriptions ont augmenté de 6 % en 2018. Le marché des produits d'assurance traditionnels a présenté des difficultés en Allemagne à la suite de la mise en œuvre de la réglementation Solvabilité II en 2016 et de la diminution des taux d'intérêt garantis prévus par la loi sur ces produits. Ce nouveau contexte continue de fournir des occasions de croissance pour la Canada-Vie.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance-vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil de plus en plus important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Toutefois, selon un sondage sectoriel indépendant publié en novembre 2017, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain.

La compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la valeur qu'accordent les clients à la diversification des réassureurs. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché; toutefois, la demande de produits relatifs à la longévité continue de dépasser l'offre.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts	10 357 \$	10 955 \$	11 660 \$	40 489 \$	38 155 \$
Honoraires et autres produits	348	373	368	1 480	1 386
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	349	263	358	1 311	1 152
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires ⁽¹⁾	349	319	308	1 367	1 121
Total de l’actif	180 842 \$	180 529 \$	174 015 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	40 375	40 399	39 521		
Total de l’actif géré	221 217	220 928	213 536		
Autres actifs administrés	45 024	45 035	41 945		
Total de l’actif administré⁽²⁾	266 241 \$	265 963 \$	255 481 \$		

- ⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.
- ⁽²⁾ Au 31 décembre 2018, le total de l’actif administré ne tient pas compte de l’actif géré, d’un montant de 7,8 G\$, pour d’autres unités d’exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (8,4 G\$ au 30 septembre 2018 et 8,2 G\$ au 31 décembre 2017).

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Assurance et rentes	271 \$	240 \$	250 \$	1 036 \$	947 \$
Réassurance	89	87	67	377	190
Exploitation générale européenne	(11)	(64)	41	(102)	15
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	349 \$	263 \$	358 \$	1 311 \$	1 152 \$
Ajustements					
Coûts de restructuration	—	56	4	56	23
Incidence de la réforme fiscale américaine	—	—	(54)	—	(54)
Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires⁽¹⁾	349 \$	319 \$	308 \$	1 367 \$	1 121 \$

- ⁽¹⁾ Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

FAITS NOUVEAUX EN 2018

- En 2018, la compagnie a entrepris certaines initiatives de restructuration de ses activités au Royaume-Uni relativement à l’intégration de Retirement Advantage, acquise au premier trimestre de 2018, et à la vente en cours d’un bloc de polices existantes à Scottish Friendly annoncée le 21 juin 2018. L’intégration de Retirement Advantage et la vente d’un bloc de polices existantes sont assujetties à diverses approbations réglementaires et juridiques et devraient se conclure au cours du second semestre de 2019.

En plus de ces coûts de restructuration comptabilisés au cours du troisième trimestre de 2018 dans le cadre du programme de transformation, la compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et capacités numériques en plus d’élargir l’éventail des produits offerts au Royaume-Uni. En plus de ces avantages stratégiques, la compagnie s’attend à réaliser des économies de coûts totales annualisées de 20 M£ avant impôt d’ici la fin du quatrième trimestre de 2020 en raison de divers facteurs, comme les coûts de sortie de systèmes et la réduction de l’effectif. Au 31 décembre 2018, les économies annualisées réalisées grâce au programme de restructuration au Royaume-Uni s’élevaient à 3 M£ avant impôt.

- Le 1^{er} août 2018, Irish Life Group Limited, une filiale de la compagnie, a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'une participation donnant le contrôle dans Invesco, une société indépendante de services-conseils financiers. Invesco assure la gestion de 275 régimes de retraite professionnels pour le compte de grandes entreprises en Irlande ainsi que la gestion de régimes de retraite pour plus de 500 petites et moyennes entreprises. L'acquisition d'Invesco a fourni un apport de 4,3 G\$ aux autres actifs administrés de l'exploitation européenne (au 31 décembre 2018). Il est prévu que la transaction aura un effet relutif sur le bénéfice, mais elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Au Royaume-Uni, au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a conclu quatre ententes majeures portant sur des rentes collectives; le total des primes liées à ces rentes s'élève à plus de 1,3 G£, ce qui a permis à la compagnie d'établir une présence forte au sein du marché des rentes collectives.
- Le marché est demeuré quelque peu volatil alors que le Royaume-Uni se prépare à se retirer de l'UE, bien que les modalités de l'entente n'aient toujours pas été convenues. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe réalisent des plans pour gérer et réduire au minimum les effets de plusieurs scénarios envisageables, notamment dans le cas où le Royaume-Uni n'aurait aucune entente de sortie avec l'UE. Même si certains effets de l'incertitude persistante à l'égard des marchés se font sentir, ils ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la compagnie.
- Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie se sont vu attribuer des notations élevées par diverses agences de notation indépendantes :
 - Au cours du troisième trimestre de 2018, A.M. Best Company a relevé la notation de solidité financière de certaines compagnies de réassurance, qui est ainsi passée de A à A+. Cette amélioration reflète l'importance stratégique accrue des entités de réassurance à l'égard des activités actuelles et à venir de la compagnie.
 - Au cours du deuxième trimestre de 2018, ASSEKURATA Assekuranz Rating-Agentur GmbH (Assekurata), une agence de notation allemande, a confirmé de nouveau la notation de AA- accordée à Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la compagnie, ce qui correspond à la notation la plus élevée jamais attribuée par Assekurata à une compagnie d'assurance-vie en Allemagne.
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a reçu les prix suivants :
 - Au Royaume-Uni, dans le cadre de l'édition 2018 des prix Financial Adviser Service Awards, la Canada-Vie a obtenu la cote maximale de cinq étoiles dans les catégories Life and Pensions et Investment Providers and Packagers pour la troisième année consécutive.
 - Également au Royaume-Uni, la Canada-Vie a reçu le prix "Best Provider Lifetime Mortgages" dans le cadre des Equity Release Awards, le prix "Best Group Income Protection" dans le cadre de l'édition 2018 des COVER Excellence Awards, le prix "International Life Group" dans le cadre de l'édition 2018 des International Adviser Awards, ainsi que le prix "Best International Life Group" dans le cadre de l'édition 2018 des International Investment Awards.
 - Dans le cadre des Irish Pension Awards de 2018, Irish Life Investment Managers a remporté les prix "Property Manager of the Year" et "Passive Manager of the Year", tandis que Setanta Asset Management a remporté le prix "Equities Manager of the Year."
 - Pour la deuxième année consécutive, la Canada-Vie en Allemagne a obtenu la meilleure note dite « Net Promotor Score of Life Companies » dans le sondage mené par KUBUS Broker auprès des chefs de file du marché indépendant intermédiaire.
 - Cornmarket, une filiale indirecte de la compagnie, a remporté le prix "Best Insurance Broker to the Public Sector" dans le cadre des Excellence in Business Awards de 2018 pour The Public Sector Magazine.
 - Dans le cadre de l'édition 2018 des Irish CX Impact Awards, Irish Life Financial Services a gagné le prix "CX Impact in Financial Services", qui vise à reconnaître l'excellence dans l'évaluation et la gestion de l'expérience client au sein du secteur des services financiers.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts ⁽¹⁾	6 485 \$	7 848 \$	8 665 \$	26 985 \$	25 426 \$
Souscriptions ⁽¹⁾	5 972	7 235	7 325	24 481	21 938
Honoraires et autres produits	345	370	361	1 467	1 366
Bénéfice net	271	240	250	1 036	947

⁽¹⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,4 G\$ et de 0,9 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,1 G\$ et 0,6 G\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017 et 0,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018).

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 2,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,5 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et des souscriptions de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 incluaient une importante souscription de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande, qui ne s'est pas reproduite en 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 1,6 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27,0 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes et de gestion du patrimoine au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de gestion de fonds en Irlande.

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 1,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 1,4 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,0 G\$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et d'une diminution des importantes souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables liés à Retirement Advantage, qui a été acquise au premier trimestre de 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 24,5 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de gestion de fonds en Irlande.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 1,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 345 M\$, en raison principalement de la baisse des autres produits en Irlande, qui peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 101 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 467 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 25 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des autres produits en Irlande.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018 a augmenté de 21 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 271 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à l'incidence plus favorable des nouvelles affaires en matière de rentes immédiates, aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements et la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 89 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 036 M\$. L'augmentation découle principalement d'une hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance liée à l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, des résultats favorables au chapitre de la mortalité, de la hausse des volumes de nouvelles affaires en matière de rentes immédiates, ainsi que de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la fluctuation des devises. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements et par le profit à la vente de la participation de la compagnie dans Allianz Ireland au premier trimestre de 2017.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a augmenté de 31 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des placements et de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par la hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni – Les perspectives à l'égard du marché des produits de rentes immédiates pour 2019 indiquent un potentiel de légère croissance. Depuis avril 2015, les participants aux régimes peuvent accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates. Néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir, et elle entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite. L'acquisition de Retirement Advantage au début de 2018 offre un terrain fertile pour la croissance sur les marchés florissants des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. La compagnie continuera de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite. La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie cherchera également à augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer le risque de longévité en assurant leur passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2019 dans sa prévision de la poursuite de la croissance sur le marché. La croissance des activités de la compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables et le secteur a profité des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'est achevée en 2018. Le nombre d'importantes souscriptions de régime de la Canada-Vie a crû, le nombre de participants aux régimes collectifs connexes ayant augmenté en raison des lois sur les prestations de retraite. La compagnie prévoit que l'accroissement de la clientèle existante ces dernières années ralentira à mesure que les employeurs mettront en œuvre les changements requis par la loi. Pour l'assurance-revenu collective, la nouvelle discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt.

Par suite du vote pour le Brexit, la volatilité s'est emparée des marchés. Les conditions actuelles devraient demeurer tant que l'incertitude entourant les détails du processus de sortie et la relation en cours entre le Royaume-Uni et l'UE continuera de planer. Cette incertitude devrait se poursuivre en 2019.

Irlande – L'économie irlandaise demeure vigoureuse, la croissance du produit intérieur brut (PIB) attendue pour 2018 étant de 8,2 %, laquelle devrait être suivie par une croissance de 4,2 % en 2019. Les prévisions économiques relatives à la croissance pour 2019 sont tributaires des hypothèses entourant la relation entre le Royaume-Uni et l'UE. L'incertitude entourant les effets possibles du Brexit en Irlande constitue le principal risque à moyen terme. Le marché de l'emploi poursuit son expansion, une croissance soutenue de l'emploi étant enregistrée dans divers secteurs et régions, et le taux de chômage moyen s'est établi à 6 % pour 2018 avant de chuter à 5 % en 2019, alors qu'il était de 15 % en 2012. L'indice de confiance des consommateurs est neutre, mais marqué par la prudence; il a ainsi légèrement diminué par rapport aux récents sommets atteints en janvier et en juillet 2018. La baisse du taux de chômage devrait influencer les mesures de rétention des affaires et des nouvelles affaires des secteurs d'activité de la compagnie en Irlande.

Après avoir mis en œuvre sa stratégie de distribution multicanaux, Irish Life espère conserver sa part de marché et améliorer sa rentabilité en ce qui a trait à ses activités de détail, générales, d'assurance-maladie et de gestion de placements, même si elle est continuellement confrontée aux défis présents sur ces marchés concurrentiels. L'établissement d'un centre d'innovation d'Irish Life, qui vise à incorporer aux activités des méthodologies favorisant l'agilité et la collaboration en vue d'une croissance élevée, devrait mettre à rude épreuve les méthodes existantes et favoriser la conception de nouveaux processus et gammes de produits plus efficaces.

Allemagne – Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré et de sa part de ce marché se poursuivra en 2019. La compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts	3 872 \$	3 107 \$	2 995 \$	13 504 \$	12 729 \$
Honoraires et autres produits	3	3	7	13	20
Bénéfice net	89	87	67	377	190

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 3,0 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,9 G\$. L'augmentation découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 13,5 G\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont diminué de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 3 M\$, principalement en raison d'ententes restructurées en matière de réassurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont diminué de 7 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 13 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 3 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018 a augmenté de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 89 M\$. Cette hausse est principalement attribuable aux résultats nets favorables et à la hausse des volumes d'affaires, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Au cours du trimestre, la libération d'une provision liée à l'incidence des ouragans dans l'Atlantique en 2017 a été essentiellement contrebalancée par une augmentation des provisions liées aux catastrophes de 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 187 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 377 M\$. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 comprennent une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net a augmenté de 12 M\$, en raison principalement des résultats nets favorables, de la hausse des volumes d'affaires et de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des volumes de nouvelles affaires. En 2018, la libération d'une provision liée à l'incidence des ouragans dans l'Atlantique en 2017 a été essentiellement contrebalancée par une augmentation des provisions liées aux catastrophes de 2018. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a crû de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des volumes d'affaires et de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par les résultats moins favorables.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables. L'actuelle administration présidentielle aux États-Unis a signalé sa volonté d'abroger et de remplacer l'Affordable Care Act, et a entamé des contestations juridiques de la loi qui pourraient se traduire par d'importants changements. À l'heure actuelle, la compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'incidence que pourraient avoir ces initiatives sur le marché de la réassurance-maladie. De nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis (constitution de réserves fondée sur des principes) ont été publiées avec prise d'effet en 2017. Ces nouvelles directives seront mises en œuvre d'ici 2020.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait rester le principal facteur de stimulation des affaires en 2019 et par la suite. L'unité Réassurance de la compagnie est prête à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

L'année 2018 a été considérablement marquée par les catastrophes mondiales, des événements d'envergure ayant causé des pertes, notamment les ouragans Florence et Michael, les typhons Trami et Jebi, les inondations au Japon et les feux de forêt en Californie. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2019 seront généralement stables et que les primes augmenteront légèrement. La capacité en matière de titres liés à une assurance devrait diminuer quelque peu en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 et de 2018. En 2019, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières et de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au quatrième trimestre de 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à un bénéfice net de 41 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net tenait compte de l'incidence positive nette de 54 M\$ de la réforme fiscale américaine, qui a principalement donné lieu à une réduction des passifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Réassurance, et de coûts de restructuration de 4 M\$ liés aux activités de détail d'Irish Life Health et d'Irish Life. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette de 11 M\$ était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 102 M\$, comparativement à un bénéfice net de 15 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2018 comprennent des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités au Royaume-Uni, comparativement à 23 M\$ pour l'exercice précédent, montant lié aux activités de détail d'Irish Life Health et d'Irish Life. Compte non tenu de ces éléments et de l'incidence de la réforme fiscale américaine dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, la perte nette ajustée a augmenté de 30 M\$, principalement en raison de la hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires ainsi que de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à une perte nette de 64 M\$ pour le trimestre précédent, car les résultats du troisième trimestre de 2018 incluaient des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités au Royaume-Uni.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la perte nette s'est élevée à 4 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des dividendes sur les actions privilégiées et de la hausse des produits nets tirés des placements, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation. En 2018, les dividendes sur les actions privilégiées émises au deuxième trimestre de 2017 ont été imputés à l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 13 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 27 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la perte nette s'est élevée à 4 M\$, en hausse de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

GESTION DES RISQUES

APERÇU

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de contrôle, dont la fonction de gestion des risques, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable du cadre d'appétence au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.

CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de valeurs et de comportements qui reflète la volonté générale de la compagnie de respecter les engagements pris envers ses titulaires de polices et de protéger la santé financière et la réputation de la compagnie, tout en faisant croître la valeur pour les actionnaires. Cette culture reflète l'engagement de la compagnie à placer les intérêts de ses clients et la vigueur à long terme de la compagnie au centre de la prise de décisions. La culture de la compagnie fait une large place à l'ouverture dans les communications, à la transparence et au comportement éthique.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration et de la haute direction en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement commun pour l'ensemble de la compagnie quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements inappropriés et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises; et
- l'assurance que les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont reconnues, valorisées et perfectionnées dans l'ensemble de la compagnie, et qu'elles sont soutenues par une fonction de gestion des risques qui est suffisamment outillée.

GOVERNANCE DES RISQUES

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver chaque année le cadre d'appétence au risque, la politique de gestion des risques d'entreprise et le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction; et
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de l'audit interne, de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance, liés à la conduite, stratégiques et opérationnels et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie;
- examiner les rapports de la fonction de gestion des risques, notamment les simulations de crise et l'examen dynamique de suffisance du capital;
- examiner le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- revoir et évaluer le rendement du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie;
- surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration sont indépendants de la direction.

Comité d'audit – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

Comité de révision – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes, ainsi qu'à recommander au conseil un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie.

Comité de direction – Le mandat principal du comité de direction consiste à approuver les objectifs stratégiques de la compagnie, à examiner et à approuver le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations annuels et à en surveiller la mise en œuvre, à examiner les risques susceptibles de découler des activités diverses de la compagnie, à approuver les politiques en matière de communication de l'information et à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie durant les périodes au cours desquelles le conseil ne se réunit pas.

Comité de gouvernance et des mises en candidature – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération. Le comité des ressources humaines se réunit avec le comité de gestion des risques une fois par année.

Comité des placements – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs d'activité, les chefs des fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Les quatre sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque de marché
- Comité de gestion du risque de crédit
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : les fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, sont les principaux responsables de l'identification et de la gestion des risques propres à leurs produits, à leurs activités, à leurs processus et à leurs systèmes;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité globale d'assurer la surveillance et la gouvernance indépendantes des risques en élaborant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des risques d'entreprise. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de contrôle, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable d'évaluer de façon indépendante le caractère approprié de la conception et l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR régionaux assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur d'activité respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie. Du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : l'exposé qualitatif du niveau de risque global et des types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les manquements et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

La stratégie d'affaires de la compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur son appétence au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur :

- la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques;
- la prise de risques avec prudence et mesure;
- la résilience des activités commerciales et la croissance durable;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter que des baisses marquées du bénéfice ne se produisent. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux unités d'exploitation les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **La réputation et la conduite** : la compagnie prend en considération, pour l'ensemble de ses activités commerciales et d'exploitation, les effets potentiels sur sa réputation, et assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients de la compagnie et la prise en compte des risques liés à la durabilité.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des manquements au respect de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux le cas échéant.

PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle qui comprend des limites de risque, des indicateurs de risques clés, ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie a été mise en place en cas de violation du cadre d'appétence au risque, des politiques en matière de risques, des normes d'exploitation et des directives. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

INFRASTRUCTURE ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie adopte une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque région.

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché, des cours ou des liquidités sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion du risque de marché de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion du risque de marché. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque de marché. Il incombe finalement aux unités d'exploitation, y compris l'unité Gestion des placements, de gérer le risque de marché et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de marché ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de marché, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque de marché. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque de marché dans leur région. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de risque clés et élaboré des mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible, par exemple au moyen de l'immunisation directe ou indirecte des actifs et des passifs (p. ex., en utilisant des dérivés). Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a recours à un programme de couverture dynamique associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi des risques associés à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme standardisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Une stratégie générale de macro-couverture vient également compléter les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme qui prolongent la durée du portefeuille.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et des activités de l'unité Réassurance au sein de l'exploitation européenne, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein de l'exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 31 M\$, de 35 M\$ et de 26 M\$, respectivement, en 2018.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 346 M\$, 332 M\$ et 135 M\$, respectivement, au 31 décembre 2018.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Liquidité

	31 décembre	
	2018	2017
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme	7 795 \$	7 309 \$
Autres actifs liquides et titres négociables		
Obligations d'État	33 443	36 566
Obligations de sociétés	46 378	44 573
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	8 873	8 465
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	4 530	4 205
	93 224 \$	93 809 \$
Total	101 019 \$	101 118 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2018	2017
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables⁽¹⁾		
Valeur de marché	21 202 \$	19 886 \$
Valeur comptable	54 798	51 712
Total	76 000 \$	71 598 \$

⁽¹⁾ Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 101,0 G\$, ou 1,3 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

RISQUE DE CRÉDIT

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit qui découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices, est un risque d'entreprise important qui est pris en compte de façon adéquate dans l'établissement de l'appétence au risque de la compagnie. La compagnie gère des contrats financiers conclus avec des contreparties, ce qui pourrait entraîner un risque de crédit lié aux contreparties relativement à l'atténuation du risque d'assurance, par l'intermédiaire d'ententes de réassurance, ainsi qu'à l'atténuation du risque de marché, par l'intermédiaire de contrats dérivés. Le risque de crédit provenant de ces deux sources est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque de crédit.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive en ce qui a trait aux émetteurs, aux sociétés liées, aux secteurs d'activité ou aux secteurs géographiques, en accordant une importance à la diversification. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites appropriées et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport aux projections de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une gouvernance efficace de la gestion du risque de crédit nécessite l'implication de comités de la haute direction et de membres du personnel ayant de l'expérience dans la gestion du risque de crédit, ainsi qu'à l'orientation fournie par les politiques, normes et processus appropriés de gestion du risque de crédit. En ce qui a trait au risque de crédit, le comité des placements du conseil d'administration (le comité des placements) est responsable de l'approbation des décisions de placement dont la taille ou le niveau de complexité est important, ainsi que de la surveillance de la stratégie mondiale de la compagnie en matière de placements, y compris le respect des limites et des politiques de placement ainsi que la gestion des manquements. De plus, le comité des placements examine les politiques, procédures, lignes directrices et limites correspondantes de la compagnie en matière de placements, afin de s'assurer que les décisions de placement soient prises en conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance du risque de crédit. Ce comité approuve les limites et les politiques en matière de risque de crédit, et fait le suivi de leur respect. Le comité de gestion des risques s'occupe également de la surveillance de la politique de gestion du risque de crédit et des processus connexes, et il est responsable d'assurer la conformité au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Le comité des placements et le comité de gestion des risques sont soutenus par les comités de la haute direction. Le comité d'examen des investissements de la direction mondiale et les comités d'examen des investissements de la direction pour chaque secteur d'activité régional examinent et approuvent les nouveaux investissements qui dépassent le montant des transactions pouvant être autorisé par la direction, et gèrent le risque de crédit que présentent l'actif investi et les contreparties. Le comité de gestion du risque de crédit est le sous-comité du CEGR responsable de la surveillance mondiale des activités de gestion du risque de crédit, y compris les processus d'approbation des limites de risque de crédit et de gestion des manquements à ces limites, ainsi que la conformité à la politique de gestion du risque de crédit.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur d'activité, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, qui sont approuvées par le comité des placements. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui décrit les processus de gestion du risque de crédit et définit le rôle de la fonction de gestion des risques dans la surveillance du risque de crédit, y compris l'établissement et le suivi des limites de risque globales, ainsi que l'approbation et la communication aux échelons supérieurs des exceptions.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des manquements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs d'activité régionaux afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques.

La fonction de gestion des risques supervise les activités de suivi, de gestion des manquements et de communication aux échelons supérieurs, et elle a élaboré des limites de risque, des indicateurs de risque clés et des budgets de gestion des risques, qui serviront d'avertissements anticipés en ce qui a trait aux niveaux inacceptables de concentration et qui serviront de base à la gestion des limites de risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés en établissant des limites fondées sur les notations de la contrepartie dans ses politiques de placement et au moyen d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

RISQUE D'ASSURANCE

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque de déchéance, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque de déchéance et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe finalement aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque d'assurance. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance dans leur région.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de risque clés sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout manquement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance-invalidité, à l'assurance-maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.

- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes et certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque de déchéance

Le risque de déchéance est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement ou de rachat des polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour les nouvelles polices.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel peut provenir soit des activités quotidiennes normales, soit d'un événement imprévu précis. Les risques opérationnels incluent le risque juridique et le risque lié à la réglementation, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à l'infrastructure, le risque lié à la technologie et à l'informatique, le risque lié à la continuité des affaires, le risque lié aux processus, le risque lié au changement, le risque de fraude et le risque lié aux fournisseurs. En plus des risques opérationnels, la compagnie gère également le risque lié à la réputation, qui peut se manifester dans le cadre de bon nombre d'activités et sous plusieurs formes; par conséquent, des facteurs liés à la réputation sont pris en compte dans chaque aspect des activités de la compagnie et de ses pratiques de gestion des risques.

Gestion du risque opérationnel

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes, de maintenir sa santé financière et de protéger les clients et la valeur de la compagnie. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur d'activité régional a mis sur pied des comités chargés de superviser la gestion du risque opérationnel dans leur secteur.

La compagnie a une politique de gestion du risque opérationnel qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies de l'information et au regroupement et à la présentation des données sur les risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de risque clés, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque juridique et risque lié à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires, pratiques prescrites ou normes d'éthique ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative significative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

Risque lié aux ressources humaines

Le risque lié aux ressources humaines s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à attirer, à conserver, à former et à développer les talents appropriés en raison d'une planification de la relève inappropriée, de pratiques de gouvernance inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination, et peut avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de favoritisation de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié à l'infrastructure

Le risque lié à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible à toute composante d'un environnement d'affaires entièrement opérationnel. Ce risque s'applique aux installations, aux actifs corporels, aux ressources humaines, aux technologies (actifs technologiques, systèmes, applications, infonuagique), aux aspects relatifs à la sécurité (sécurité logicielle, physique et cybersécurité), à la gestion des licences et au soutien pour les logiciels et les applications.

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la compagnie et pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une violation des exigences réglementaires, une atteinte à la réputation de la compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients.

La compagnie investit dans une infrastructure conçue pour être viable à long terme qu'elle gère de manière à exercer ses activités de façon pleinement opérationnelle et sécuritaire afin de protéger ses actifs et la valeur créée pour ses parties prenantes. Les programmes de gestion du risque lié à l'infrastructure prévoient des solutions robustes pour la continuité des affaires dans l'ensemble de l'entreprise afin de gérer les interruptions de service et incidents et de permettre la reprise des activités critiques en cas de catastrophe. En outre, des mesures de sécurité ont été conçues pour restreindre l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources et pour protéger le personnel et les propriétés contre les préjudices ou les dommages (comme l'espionnage, les vols ou les attaques terroristes) et tout événement qui pourrait entraîner des pertes ou des dommages importants.

Risque lié à la technologie et à l'informatique

Le risque lié à la technologie et à l'informatique s'entend du risque de perte qui découle d'un événement intentionnel ou accidentel lié à l'utilisation de la technologie et comprend le risque qu'une cyberattaque mène à des interruptions imprévues, à un accès non autorisé ou à la divulgation imprévue d'information confidentielle ou dont la diffusion est restreinte. Le risque lié à la technologie inclut également le risque de détérioration de la fiabilité et de la disponibilité des applications, des infrastructures ou des services internes, destinés aux clients ou offerts par les fournisseurs.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- une approche axée sur l'aversion au risque de la conception et de la gestion continue de l'environnement technologique;
- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux services informatiques, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent ainsi qu'en fonction des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer la continuité des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la reprise des activités et la reprise après sinistre.

Une faible résilience organisationnelle en réponse à des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain pourrait empêcher la compagnie de poursuivre ses processus d'affaires essentiels, et potentiellement mener à une perte de produits, à des sanctions réglementaires et à des dommages à la réputation.

Risque lié aux processus

Le risque lié aux processus s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défectueux, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, les relations clients et la réputation de la compagnie. Le risque lié aux processus comprend les risques qui découlent d'importants changements, comme la modification des activités commerciales, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction, ainsi que des unités d'exploitation principales. Le risque lié aux processus inclut également le risque lié au regroupement et à la présentation des données ainsi qu'à l'élaboration et à l'utilisation de modèles.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité. Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles. En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'activités frauduleuses civiles ou criminelles, ce qui comprend notamment le détournement d'actifs, le vol d'identité et d'autres infractions au droit civil ou au droit criminel par des clients, des sous-traitants ou d'autres tiers et par des employés ou des associés de distribution. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, et des méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude sont employées. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie gère la fraude en mettant l'accent à la fois sur l'évaluation, la prévention, la détection, l'investigation et la réaction. La compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités internes et, en outre, elle gère les responsabilités fiduciaires au moyen de sa politique de gestion du risque de fraude et de son code de conduite. La compagnie dispose de processus et de contrôles qui visent à prévenir la fraude et elle a recours à diverses méthodes pour détecter les fraudes. Un plan d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée conçue pour protéger les parties prenantes et les intérêts de la compagnie.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat, tant à l'intérieur de la compagnie qu'avec des parties externes, comme des courtiers indépendants, des gestionnaires de fonds, des réassureurs et d'autres parties. La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs qui ne répondent pas aux normes de la compagnie en ce qui a trait au rendement pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers et la réputation de la compagnie. Pour réduire ce risque au minimum, la compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs qui permet d'assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris son code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

RISQUE STRATÉGIQUE

Description du risque

Le risque stratégique s'entend du risque que la compagnie soit incapable d'atteindre ses principaux objectifs stratégiques en raison de défaillances de planification interne, de l'inefficacité de la prise de décisions, de changements majeurs à la réglementation, de manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou de changements dans le contexte externe qui peuvent se produire à moyen ou à long terme. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille de la compagnie, aux acquisitions futures possibles et à l'accès continu au réseau de distribution de produits.

Gestion du risque stratégique

La compagnie gère le risque stratégique au moyen de son engagement, d'une représentation sectorielle et d'un processus de planification stratégique. La fonction de gestion des risques prend part au cycle de planification des activités afin de faire correspondre les stratégies d'affaires à l'appétence au risque de la compagnie. Le plan stratégique de la compagnie est examiné par le conseil d'administration et la haute direction, et la fonction de gestion des risques effectue des évaluations objectives des risques stratégiques d'entreprise et des plans d'atténuation des risques. Les risques et occasions importants sont identifiés et un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué. Les initiatives, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou cèdent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs d'exploitation ou d'actifs. Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités, notamment des risques liés à l'intégration, liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie a cédés. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Pour atténuer ces risques, la compagnie effectue un contrôle diligent avant l'acquisition ou la cession d'entreprises, d'activités, de secteurs d'activités ou d'actifs, elle négocie les modalités de la transaction et elle établit des systèmes et des processus pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de maintenir les activités commerciales et de soutenir la croissance de la compagnie en raison de facteurs externes défavorables comme la dégradation de l'environnement, les enjeux liés au risque social et les changements climatiques.

Le risque environnemental, provenant notamment des questions environnementales, de l'entrée en vigueur d'une réglementation ou des coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement, peut avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie. La compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction et utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2018	2017
Mortalité – augmentation de 2 %	(270) \$	(296) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(457) \$	(446) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(271) \$	(256) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	— \$	— \$
Baisse de 1 %	— \$	— \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	115 \$	150 \$
Baisse de 1 %	(465) \$	(523) \$
Variation des valeurs des actions		
Hausse de 10 %	73 \$	48 \$
Baisse de 10 %	(266) \$	(85) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	476 \$	439 \$
Baisse de 1 %	(539) \$	(470) \$
Charges – augmentation de 5 %	(128) \$	(127) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(649) \$	(672) \$

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance dépend des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débentures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2018.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 270 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 457 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 271 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par des provisions.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 165 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 115 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 639 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 465 M\$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 87 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 73 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 338 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 266 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 591 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 476 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 680 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 539 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 128 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 649 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les régimes à prestations définies des filiales de la compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants, et les régimes de plusieurs secteurs géographiques sont aussi fermés aux prestations définies futures. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles à l'accumulation de prestations en vertu des régimes à cotisations définies. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées de ces filiales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. L'incidence des réductions et des indemnités spéciales de cessation d'emploi qui découle de la transformation au Canada a été constatée dans les coûts de restructuration. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,1 %	3,3 %	3,5 %	3,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,4 %	3,4 %	3,8 %	4,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,2 %	—	—
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,3 %	1,1 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,4 %	3,1 %	3,8 %	3,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes ⁽¹⁾	1,4 %	1,3 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	5,0 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2040	2029

⁽¹⁾ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2018	2017	2018	2017
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 109) \$	(1 187) \$	1 444 \$	1 553 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	277	313	(252)	(270)
Incidence de la variation du taux d'inflation	526	582	(477)	(514)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence d'une variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	26	32	(23)	(27)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(38)	(43)	46	52

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 280 M\$ (250 M\$ en 2017) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (19 M\$ en 2017) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2019, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 274 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 21 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la compagnie en 2018 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La norme prévoit un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes pour les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15, tandis que les honoraires et les autres contrats en font partie.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la compagnie comptabilise les produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

En raison de changements apportés au traitement des coûts liés à l'exécution d'un contrat lors de la transition à IFRS 15, la compagnie a appliqué l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certaines commissions différées et des passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 64 M\$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1^{er} janvier 2018.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IAS 40, *Immeubles de placement*, IFRS 2, *Paielement fondé sur des actions*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014–2016* concernant les modifications d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2018 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, une norme qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location et à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats de location par les preneurs. Le preneur comptabilise maintenant un passif lié aux paiements futurs au titre de la location pour chaque contrat de location. Un actif au titre du droit d'utilisation est également comptabilisé et amorti sur sa durée d'utilité. Par conséquent, la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement n'existe plus. Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs. Dans le cadre de l'application initiale d'IFRS 16, la compagnie peut choisir l'approche rétrospective intégrale ou l'approche rétrospective modifiée. La compagnie prévoit utiliser l'approche rétrospective modifiée. La compagnie adoptera cette norme lors de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elle finalise actuellement l'approche qu'elle compte adopter pour la transition. L'actif au titre du droit d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location seront présentés au bilan au titre des autres actifs et des autres passifs, respectivement. La compagnie prévoit que l'adoption de la norme donnera lieu à une augmentation estimative de 525 M\$ au titre de l'actif et de 600 M\$ au titre du passif des bilans consolidés. La compagnie ne prévoit aucune incidence significative sur les états consolidés du résultat net.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, et qui sera appliquée de façon rétrospective. Si l'approche rétrospective intégrale ne peut être appliquée, l'approche rétrospective modifiée ou la méthode de la juste valeur pourraient être utilisées. En novembre 2018, l'IASB a proposé une modification à IFRS 17 qui prévoit le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer au 1^{er} janvier 2022. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, au 1^{er} janvier 2022, afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur. L'IASB continue d'évaluer certains éléments de cette norme et devrait publier des modifications à portée limitée portant précisément sur ces éléments. L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de son plan. Elle a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre d'IFRS 17, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, ainsi que le suivi des faits nouveaux provenant de l'IASB, du Groupe sur les ressources transitoires pour IFRS 17 et d'autres associations du secteur. IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total : a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants; b) de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance. Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation. IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net. La compagnie continue d'évaluer l'incidence d'IFRS 17 et prévoit que l'incidence sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance sera importante. La compagnie continue également d'évaluer l'incidence sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 a été reportée au 1^{er} janvier 2022 afin qu'elle corresponde à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options : • <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2022 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité; • <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.
Améliorations annuelles – Cycle 2015 – 2017	En décembre 2017, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2015 – 2017</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à quatre normes, soit IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, et IAS 23, <i>Coûts d'emprunt</i>. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. Selon les modifications, une société doit comptabiliser les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise au moyen d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, lorsque la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.
IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>	En février 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>. Les modifications précisent que les hypothèses actuarielles mises à jour doivent être utilisées aux fins de la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou de la liquidation d'un régime. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.
IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation fournit des précisions sur la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation prescrites par IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. Cette interprétation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La compagnie finalise actuellement son analyse et prévoit comptabiliser un ajustement au titre du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1^{er} janvier 2019, lequel n'aura aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la compagnie.
IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>. Les modifications fournissent des directives additionnelles selon qu'une société acquiert une entreprise ou un groupe d'actifs. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , et IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, et à IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. Les modifications visent à clarifier la définition du terme « significatif » et à harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2018	2017 ⁽¹⁾	2016 ⁽²⁾
Total des produits⁽¹⁾	44 032 \$	47 117 \$	46 381 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice net	2 961	2 149	2 641
Bénéfice net par action ordinaire			
De base	2,996	2,173	2,668
Dilué	2,994	2,170	2,663
Total de l’actif			
Total de l’actif ⁽²⁾	427 689 \$	419 838 \$	399 733 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	281 664	278 954	259 215
Total de l’actif géré	709 353	698 792	658 948
Autres actifs administrés	689 520	651 121	589 291
Total de l’actif administré	1 398 873 \$	1 349 913 \$	1 248 239 \$
Total du passif⁽²⁾	400 291 \$	394 302 \$	374 725 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,544000	0,544000	0,544000
Actions privilégiées de premier rang, série O	0,628745	0,466386	0,449219
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T ⁽³⁾	1,2875	0,7981	—
Actions ordinaires	1,556	1,468	1,384

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

⁽³⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série T, ont été émises le 18 mai 2017. Le premier versement de dividendes a été effectué le 29 septembre 2017 et correspondait à un montant de 0,476200 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels (en millions de dollars, sauf les montants par action)								
2018					2017			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits⁽¹⁾⁽²⁾	11 699	\$ 12 027	\$ 10 613	\$ 9 693	\$ 12 912	\$ 10 222	\$ 11 077	\$ 12 906
Détenteurs d'actions ordinaires								
Bénéfice net								
Total	710	689	831	731	392	581	585	591
De base – par action	0,719	0,697	0,839	0,740	0,397	0,587	0,591	0,598
Dilué – par action	0,719	0,697	0,839	0,739	0,396	0,587	0,590	0,597
Bénéfice net ajusté⁽³⁾								
Total	710	745	831	731	734	582	712	619
De base – par action	0,719	0,754	0,839	0,740	0,742	0,589	0,719	0,627
Dilué – par action	0,719	0,753	0,839	0,739	0,741	0,588	0,718	0,625

(1) Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(3) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures du bénéfice non conformes aux normes IFRS. Les ajustements suivants ont été effectués pour chaque trimestre.

2018					2017			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Coûts de restructuration	— \$	56 \$	— \$	— \$	4 \$	1 \$	127 \$	28 \$
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	—	—	—	—	122	—	—	—
Incidence de la réforme fiscale américaine	—	—	—	—	216	—	—	—
Total des ajustements	— \$	56 \$	— \$	— \$	342 \$	1 \$	127 \$	28 \$

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 710 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 392 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,719 \$ par action ordinaire (0,719 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 0,397 \$ par action ordinaire (0,396 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2018 s'est établi à 11 699 M\$ et comprend des primes reçues de 9 045 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 632 M\$, une variation à la baisse de 398 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 420 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2018 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2018 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), la société mère de Lifeco, ce qui permet à chaque organisation de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et lui en a rendu, ce qui a permis à chaque organisation de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2018, la compagnie détenait des débentures émises par IGM d'un montant de 86 M\$ (74 M\$ en 2017). En 2018, la compagnie a acheté des débentures d'IGM d'une valeur de marché totale de 14 M\$ au 31 décembre 2018 (31 M\$ en 2017).

En 2018, dans le cours normal des activités, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 61 M\$ (137 M\$ en 2017).

La compagnie détient un placement dans Portag3 Ventures Limited Partnership, dans Portag3 Ventures II Limited Partnership et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements ont été effectués dans le cadre d'un partenariat avec la Financière Power, avec IGM et, dans certains cas, avec des investisseurs tiers.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'était en cours, et aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis en 2018 ou en 2017. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2018 ou en 2017.

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises								
Périodes closes les	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
Dollar américain								
Bilan	1,36 \$	1,29 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,25 \$	1,30 \$	1,33 \$
Produits et charges	1,32 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,25 \$	1,34 \$	1,32 \$
Livre sterling								
Bilan	1,74 \$	1,69 \$	1,73 \$	1,81 \$	1,70 \$	1,67 \$	1,69 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,70 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,69 \$	1,64 \$	1,72 \$	1,64 \$
Euro								
Bilan	1,56 \$	1,50 \$	1,53 \$	1,59 \$	1,51 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,42 \$
Produits et charges	1,51 \$	1,52 \$	1,54 \$	1,55 \$	1,50 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,41 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.